

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIII — No 46 Montréal, 30 janvier 1974

● DOSSIER - Prix agricoles, prix des aliments

pages centrales

● Les provendes Québec n'a plus confiance

page 4

● Commentaires en marge de l'assemblée de la FCPL

page 5

● L'agriculture au CEGEP de Victoriaville

page 8

● Le coût des aliments à Montréal

page 20



Photo CN



Démarche conjointe
UPA-FPLQ au
Parlement de Québec
page 3



L'OPINION RURALE...

Pour obvier à la crise du pétrole...

La crise du pétrole a déjà fait couler beaucoup d'encre. Mais on ne se presse pas pour autant d'actualiser les méthodes d'exploitation de l'énergie éolienne (la force du vent), techniquement disponible par quiconque veut l'utiliser. Pour qu'elle soit rentable, je suggère qu'elle soit expliquée de façon individuelle par les consommateurs ruraux en vue de combler leur propre dépense en électricité et en utilisant leur ligne de transmission comme régulateur.

Aux sociétés manufacturières incombe la tâche de modeler, dans les puissances de 10 à 30 kilowatts, une génératrice mue par le vent et conçue pour "injecter" son courant directement

au contact des conducteurs du réseau électrique en passant par un compteur. L'acquéreur de cette unité fabriquée en série verra ses factures de chauffage, pouvoir et éclairage balancées par la lecture du compteur de charge et son capital investi se rembourser pour devenir, après quelques années, possesseur d'un plant d'énergie non polluante, perpétuelle et gratuite, sécurisée contre les interruptions. Il n'y aurait alors tout au plus que le loyer du réseau à payer.

J. Couture
R.R. 3, Sayabec,
Cité Matapédia
G0J-3K0

"À tous les producteurs de sirop d'érable"

C'est à mon tour de venir exprimer mon opinion. C'est au sujet du sirop d'érable. Je veux renseigner tous les producteurs de la Province qu'il y a dans Beauce-Sud encore plus d'un million de livres de sirop d'érable de la récolte 73 non vendu. C'est bien différent des années passées. Il y avait des compagnies qui envoyaient des commerçants dans nos cabanes à sucre pour attendre que notre eau d'érable soit bouillie pour partir tout de suite avec le sirop.

L'an dernier, vu que la récolte a été supérieure à la moyenne, les compagnies ont arrêté d'en acheter, voulant par le fait même baisser le prix du sirop et sachant que dans une certaine période de temps, les producteurs se décideront quand même à vendre. Je demande donc à tous les producteurs de sirop d'érable de ne pas entailler ou d'entailler

moins. Si les compagnies ne sont pas plus intéressées à acheter le sirop à un prix qui suit notre coût de production.

Pour les producteurs des Cantons de l'Est, vous savez que les gens de la Beauce ont déjà tenu le coup pour faire remonter le prix. J'aimerais que nous collaborerions plus ensemble pour améliorer la situation. Les prix de l'alimentation augmentent comme le sucre blanc, ainsi que le bois, l'acier, le pétrole. Il y en a qui veulent nous faire croire que le produit de l'érable est à la baisse. Personnellement, ils n'ont pas choisi la bonne année pour nous le faire croire. Pour terminer, je répète ce que j'ai cité plus haut: "Entaillons moins ou pas du tout."

Un producteur de sirop d'érable,
Dominique Groulx,
St-Ephrem de Beauce.

"L'Entreprise Agricole placée au même rang que les entreprises financières grâce à des cours en Gestion Agricole."

Avec la collaboration de certains organismes tels que le ministère de l'Agriculture, le Centre de Main-d'œuvre du Canada et la Commission scolaire régionale Lalonde (Service Éducation

aux adultes), un groupe de 20 agriculteurs du Nord-Ouest Québécois, hommes et femmes, ont pu bénéficier de cours fort intéressants et très enrichissants; le but visé de ces cours étant la formation de fermes de groupe.

Différents aspects ont été traités:

1. Aspect financier: M. Claude Taillon, agronome de l'Office du Crédit agricole, M. Guilbault, agronome de la Société du Crédit agricole.
2. Aspect juridique: M. André Lavigne, notaire.
3. Aspect fiscal: M. Denis Viens de l'U.P.A.
4. Aspects humains, comptabilité, gestion de ferme: M.M. Réal-Yves Tremblay, agronome, André Toupin, économiste, Guy Blanchette, agronome.

Les agriculteurs voudraient rendre un hommage très particulier à tous les animateurs de ces cours. Ces cours furent suivis par la méthode de comptabilité électronique "CAN FARM" donnés par M.M. Félix Théberge, technologiste, Jean-Marie Proulx, technologiste et Florent Deslongchamps, agent de bureau sous la direction de Richard Pelletier, agronome de La Sarre.

En conclusion, selon l'avis des agriculteurs, si nous voulons conserver l'agriculture du Québec une entreprise familiale avec les mêmes avantages que tout autre entreprise, il serait bon d'envisager à court ou long terme, la formation de ferme de groupe.

Claude Boudreau, agriculteur,
représentant de l'U.P.A.
Palmarolle

"Les Gouvernements nous prennent pour des caves."

Dans l'édition du 16 janvier dernier, les pages de notre journal où le MAQ publie ses informations incite presque tous les producteurs de lait à construire une étable à logettes et un salon de traite ultra-moderne.

Cependant ces supposés experts ne nous disent pas combien coûte une installation pareille. J'aimerais bien le savoir, parce qu'ils prouveraient par là que le crédit offert est une "pinotte" pour ce genre d'installation. De plus, ils font miroiter le confort d'une telle entreprise mais ils ne nous disent pas si elle est rentable. Nous possédons un salon de traite beaucoup plus modeste et notre reste après avoir traité 70 vaches est bien mince. Peut-être que la ferme expérimentale de Deschambault vend déjà son lait à \$12.00 le 100 lb.

J'ai une autre "farce" à vous relater, celle-là du Gouvernement fédéral. Les spécialistes en économie rurale disent que l'avenir est aux fermes de groupes (et je crois qu'ils ont raison). Mais voilà! Le fisc permet à un cultivateur de donner, soit par décès ou autrement, jusqu'à \$125,000.00 de "biens agricoles". Or, si un ou deux fils veulent former une compagnie avec leur père, ils ne peuvent pas. Car le père ne peut rien céder à ses fils parce que ce ne sera pas des "biens agricoles" qu'il leur laissera mais des parts de compagnie.

Ils ne leur restent plus qu'à se former en société. Mais le hic! La Société du Crédit Agricole ne prête pas à des sociétés! Pour une farce c'est une farce! J'espère que les haut-fonctionnaires vont finir par ouvrir leurs lumières parce

que nous d'en-bas, nous allons les fermer si ça continue.

Guy Charbonneau,
Ste-Anne-des-Plaines

La semaine agricole Un + un égalent 7

Fausse comparaison

"Trop souvent les éleveurs de l'Est comparent les prix exceptionnels payés dans les Prairies aux prix qu'ils doivent eux-mêmes payer pour des achats de céréales en petite quantité". Tel est l'avis de M. D.M. Lockwood, le premier vice-président du Pool du blé de la Saskatchewan. Selon lui, les ventes d'urgence dans l'Ouest représentent moins de cinq pour cent de l'utilisation globale des grains de provende. En outre, dit-il, on compare ces prix d'exception à ceux d'un produit livré en petite quantité et partant plus cher sans compter que d'autres ingrédients ont été ajoutés aux céréales, ce qui hausse aussi le prix.

Quatre raffineries poursuivies

Quatre raffineries de sucre de l'Est du Canada devront répondre devant la cour de l'accusation d'avoir illégalement fixé le prix du sucre. Cette pratique aurait coûté environ \$125 millions aux consommateurs entre 1960 et 1973. Entre temps, à la Bourse de New-York le prix du sucre ne cesse de monter. Il atteignait la semaine dernière le prix de 14.89 cents la livre. La Jamaïque vient d'interdire toute exportation de sucre d'ici à ce que la prochaine récolte vienne combler les besoins domestiques.

Le prix des aliments

Selon une étude effectuée par l'aire québécoise du Nouveau Parti Démocratique, le prix de certains aliments de base aurait augmenté d'environ 40% dans la région métropolitaine au cours des trois derniers mois alors que les profits bruts réalisés par les grandes chaînes alimentaires pour ces mêmes aliments auraient grimpé de leur côté de plus de 50%. La chaîne Steinberg a servi de base à cette enquête. Sur les trente produits analysés, un seul rapporterait moins de profits qu'il y a trois mois. Dans trois autres cas la marge de profits serait demeurée stationnaire. En général, les produits analysés ont subi des augmentations variant entre 15 et 75%, alors que les profits accusaient des hausses variant entre 50 et 70%.

NDLR — Au correspondant qui s'enquiert du poids d'un minot et de son équivalence avec boisseau, précisons immédiatement qu'il s'agit d'abord d'une mesure de capacité pour les matières sèches, tels les grains. Le dictionnaire Bélisle nous apprend que minot et boisseau contiennent chacun 8 gallons, au Canada. En poids, le boisseau de blé équivaut à 60 livres, le boisseau d'orge, à 48 livres et celui d'avoine pèse 34 livres. On peut, à partir de ces données, établir par exemple le prix des céréales fourragères, publié dans la page des marchés de la TCN, sur la base de 100 livres. Cette conversion boisseau et 100 livres est du reste indiquée dans la colonne "Prix pondérés des céréales fourragères".

Front commun des centrales syndicales ouvrières

La FTQ, la CSN et la CEQ ont formé un nouveau front commun en vue de l'organisation d'un mini-congrès provincial qui doit rassembler à la mi-mars les instances suprêmes des trois groupes autour d'une lutte éventuelle commune contre la hausse des prix.

Brevets d'invention
Marques de Commerce

Marion, Robic & Robic

ci-devant
Marion & Marion

2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152



Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'U.P.A.

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:

Jean Marc KIROUAC

REDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

REDACTRICE et MAQUETTISTE:
Mme Rosaline D.-LEDoux

GERANT DE LA PUBLICITE:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$3; 3 ans, \$7; 5 ans \$10.

Dépôt légal — 3e trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

Connaissez-vous l'Agriplan de la Banque Royale?



Démarche conjointe de l'UPA et des producteurs de lait de consommation au Parlement de Québec

Les producteurs de lait de consommation du Québec en ont assez! Ils sont las et exaspérés des tergiversations gouvernementales qui retardent indûment l'entrée en vigueur d'un nouveau prix de base pour le lait de classe 1. Les agriculteurs s'inquiètent et s'indignent du gel unilatéral des prix du lait de consommation et dénoncent sans ambages cette entente fédérale-provinciale qui a toutes les apparences d'une tractation pré-électorale du gouvernement Bourassa.



M. Paul Couture, président général de l'Union des producteurs agricoles.



M. Marcel Mailloux, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Chronologie des événements

- 25 avril 1973: le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, s'engage devant l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait à rétablir la parité des prix de la classe 1 avec l'Ontario.
- 22 août: audience de la Régie des marchés agricoles du Québec pour entendre la requête des producteurs sur une hausse de \$1.25 les 100 livres de lait de classe 1.
- Quelques jours plus tard: la RMA donne partiellement gain de cause aux producteurs avec une augmentation de \$1.05. Ces derniers toucheront à compter du 16 septembre \$8.65 au lieu des \$8.85 qu'ils demandaient.
- 4 septembre: annonce par le Premier ministre Trudeau d'un subside-surprise de \$0.05, applicable au prix de détail du lait en pinte. Ce "cadeau" est assorti d'une condition rigoureuse qui équivaut à geler les prix pour une période de 12 mois.
- 12 septembre: la Fédération des producteurs de lait du Québec s'oppose formellement à l'entente précipitée qui a suivi l'annonce de la subvention fédérale.
- 24 septembre: nouvelle audience de la Régie. Les producteurs reviennent à la charge et réclament la balance de .20¢/100 lb. pour laquelle une preuve non contredite a déjà été soumise. Les industriels demandent aussi leur part et obtiennent la totalité du dernier .01¢ de subside qui n'avait pas été transféré au consommateur.
- 12 octobre: les producteurs du Pool 1 d'Ontario concluent un accord rétroactif au 1er octobre, accord qui leur assure un prix équivalant à \$9.05/100 lb., en prenant comme base 3.4% de m.g.
- 5 décembre: vu que l'écart des prix entre l'Ontario et le Québec se trouve élargi de .25 à .40¢ les 100 lb., les producteurs reviennent à la charge et demandent de nouveau la parité avec l'Ontario.
- 3 janvier 1974: la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'UPA, la Régie, le Conseil de l'Industrie laitière du Québec et les deux ministères provincial et fédéral de l'Agriculture se rencontrent à Ottawa pour examiner la preuve soumise par les producteurs le 5 décembre. On décide de reporter la décision au 17 janvier pour permettre une "étude plus approfondie" du dossier.
- 17 janvier: pas de réponse.
- 23 janvier: réponse négative du fédéral.
- 29 janvier: à la rédaction de ces lignes, une rencontre de 100 dirigeants agricoles avec le premier ministre Robert Bourassa et le ministre Normand Toupin était prévue au Parlement de la Vieille Capitale.

Le problème:

L'augmentation constante des coûts des intrants depuis septembre dernier a resserré davantage la marge entre les coûts de production et les revenus.

Aucun argument sérieux ne peut justifier un écart entre les prix payés aux producteurs de lait de consommation en Ontario et au Québec. L'UPA et la FPLQ réclament donc un retour à la parité, tel que requis dans divers factums depuis avril 1973. Le meilleur exemple de cette iniquité est peut-être celui des producteurs de la région de Hull qui livrent leur lait sur le marché d'Ottawa et touchent \$1,200 de moins par année si on prend le cas d'une production de 300,000 livres. La même situation prévaut pour les quelque 150 producteurs ontariens qui livrent au Québec.

Il ne faut surtout pas oublier que les producteurs du Québec ont déjà touché entre le 1er septembre 1971 et le 31 décembre 1972, .01¢ de plus les 100 livres que leurs confrères d'Ontario.

Mécontentement des producteurs:

On voit d'un très mauvais oeil cette entente précipitée, qui équivaut à un gel déguisé des prix. Pourtant, le ministre Toupin avait lui-même qualifié l'annonce préalable du programme fédéral de "politique sans planification". Mais le gouvernement provincial a quand même décidé d'embarquer à pieds joints dans la galère.

Tous les délais qui se succèdent sont interprétés comme une non reconnaissance par le gouvernement de l'augmentation réelle et démontrée des coûts de production du 100 livres de lait.

L'UPA et la FPLQ digèrent mal le non-respect par le ministre Normand Toupin de son engagement répété qui vise à assurer la parité des prix du Québec avec ceux de l'Ontario.

Il est tout aussi inadmissible que le gouvernement Bourassa entrave le fonctionnement normal des mécanismes de fixation des prix du lait au Québec.

Autre facteur de mécontentement, les producteurs ne sont pas intéressés à servir de paravent à une hausse éventuelle réclamée par les laiteries du Québec.

Quelque 100 représentants des conseils d'administration de tous les syndicats de producteurs de lait de consommation du Québec et les membres du Conseil général de l'UPA se sont donné rendez-vous à Québec, le 29 janvier. Après avoir fait le point sur la situation dans l'avant-midi, ils iront rencontrer à 13 heures le premier ministre Robert Bourassa, son collègue de l'Agriculture, M. Normand Toupin et possiblement d'autres ministres intéressés, dont le titulaire du portefeuille des Finances, M. Raymond Garneau. Pour la classe agricole, il s'agit d'une première puisque jamais dans le passé un groupe aussi important de producteurs auront franchi l'enceinte du Parlement provincial pour y rencontrer les élus du peuple. Le président général de l'UPA, M. Paul Couture, et le président Marcel Mailloux, de la FPLQ, piloteront cette délégation venue des quatre coins de la province. Par ce moyen de pression, les producteurs entendent amener les ministériels québécois à rompre leur accord de septembre dernier avec le fédéral, accord que d'aucuns regrettent à mesure que s'évanouissent les dernières lueurs de la fièvre électorale.

Le temps des choix est venu (2)

par Sid Williams, sous-ministre fédéral de l'Agriculture

L'avenir disait Toffler dans *Le Choc du Futur* appartient à ceux qui sauront s'adapter au changement, à l'orienter et à le modeler selon leurs intérêts, en un mot à ceux qui sauront planifier. Or, à mon avis, il appartient aux producteurs eux-mêmes d'assurer cette planification. Planifier, c'est d'abord se donner une vue panoramique de l'industrie et de son futur. C'est ensuite partir de

cette vision d'ensemble pour résoudre les problèmes particuliers et plus immédiats. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes donné comme objectif national d'ajuster la production à la demande intérieure en terme de livres de gras. Cet objectif était sensé au temps des surplus laitiers alors qu'il importait avant tout de faire en sorte que la demande rattrape l'offre.

Mais les temps ont changé. Une autre partie se joue. Notre production est déficitaire. Une problématique nouvelle surgit.

Quel objectif raisonnable pouvons-nous assigner à notre production totale? La réponse serait simple si les consommateurs avaient à défrayer le plein prix du produit sans l'aide des subsides gouvernementaux. Mais tel n'est pas le cas puisque une part substantielle des revenus des producteurs laitiers leur parvient sous forme de subsides. Dans ce contexte, quel objectif de production convient-il de fixer?

Allons-nous demander aux diététiciens d'établir un modèle de consommation moyenne par habitant pour en tirer des objectifs nationaux de production? Si oui, comment pourrions-nous nous assurer que chaque canadien respectera ces limites idéales? Faudra-t-il établir un système de rationnement? Comment déterminerons-nous les possibilités offertes par le marché d'exportation? les traduirons-nous en terme de production? Comment fixerons-nous le juste prix? Comment répartirons-nous la part que le consommateur devra payer directement au détail et celle que le gouvernement assumera par voie de subsides? Est-ce que les quotas de production, jadis définis alors que nous étions en situation de sur-production, demeurent valables depuis que nous som-

mes déficitaire? Voilà quelques-unes des questions auxquelles il importe de répondre aujourd'hui si nous désirons planifier le futur, orienter le changement plutôt que de le subir.

La question fondamentale, la voici: Sur quel terrain désirez-vous prendre la tête demain? La vie ne se ramène guère à des choix simples mais il peut-être utile de regarder les choses en noir sur blanc. Quelle pourrait-être l'alternative qui se présente?

Je vous propose la suivante.

Premier choix: Vous choisissez de vous inscrire dans la ligne que vous avez suivie depuis sept ou huit ans. Dès lors, il vous faut reconnaître que cette voie vous amène à miser de plus en plus sur les produits qui rapportent le plus, le lait nature en particulier. Cette tendance déjà inscrite dans le passé a détourné l'approvisionnement industriel au profit du marché de la consommation du lait nature. Elle pourrait déboucher sur une situation où les usines de transformation serviraient de déversoir pour les surplus de lait de consommation.

Si telle est votre option, vous limitez volontairement votre rôle et votre influence de fournisseur du marché national alimentaire même dans la perspective d'une augmentation de la consommation. Dès lors, il vous faut prévoir la concurrence de produits substitués, qui ne saurait être évitée advenant la diminution de l'importance des usines de transformation. En conséquence, il faut vous attendre à ce que ces substitués occupent une part grandissante du marché alimentaire canadien.

Deuxième choix: Vous optez pour l'expansion, c'est-à-dire pour une vaste campagne visant à conquérir de nouveaux marchés pour tous les produits laitiers. Ceci impliquerait que l'accent soit mis sur l'amélioration

continue de votre position concurrentielle et que vos décisions soient prises surtout en fonction des critères de mise en marché. Ces nouveaux débouchés ne seraient pas nécessairement limités à ceux du Canada comme en fait foi la demande américaine croissante de fromages et de poudre de lait écrémé canadiens.

Déjà la position concurrentielle de notre industrie laitière a été grandement améliorée. De même nos prix sont devenus compétitifs. En outre, nous disposons d'un atout important pour rencontrer d'éventuels clients: la régularité de l'approvisionnement. Il s'agit là d'un élément d'autant plus importants que les acheteurs - surtout sur le marché mondial - ont appris que la régularité de l'approvisionnement comptait autant que le prix. Quant à notre efficacité, elle est devenue re-

Les associations agricoles du Nouveau-Brunswick ont des difficultés financières

Il semble bien, d'après les informations que nous recevons régulièrement de la Fédération des cultivateurs du Nouveau-Brunswick, zone L, que les choses ne vont pas pour le mieux, dans cette région, du côté administratif du moins. Ainsi le bulletin du 16 janvier signalait que "s'il y a une chose de certaine c'est que personne ne voudrait voir la Fédération tomber, mais qu'il existe tout de même un problème important et que ce problème est d'ordre monétaire pour la Fédération."

Ce problème ne touche pas que la Zone L, mais aussi toutes les Associations et Fédérations qui existent au Nouveau-Brunswick. Pour tenter de

trouver un remède au mal la Fédération d'agriculture du N.B. a fait parvenir un questionnaire aux organismes afin d'établir une source de renseignements précis sur la composition des organismes, leur pouvoir et les suggestions pour obtenir un meilleur financement.

Le président de la Fédération d'agriculture du N.B., M. Bob Culberson, constatait en décembre que "le nombre des cultivateurs diminue toujours et que beaucoup de ceux qui restent ne sont pas intéressés dans les Associations agricoles. On constate cependant un phénomène inverse dans les Associations de productions spécialisées, celles-ci deviennent plus nombreuses et plus fortes chaque année."

Au Nouveau-Brunswick, comme au Québec, on revendique des prix agricoles établis en fonction des coûts de production et un allègement du fardeau fiscal pour les agriculteurs.

Colloque national sur les problèmes de la main-d'oeuvre agricole

Les problèmes de la main-d'oeuvre agricole feront l'objet d'un examen particulier à l'occasion d'un colloque national organisé par la Fédération canadienne de l'Agriculture et la Fédération canadienne des producteurs de lait, les 11 et 12 février prochain, à Ottawa. Plus de 100 personnes, dont les ministres et un groupe restreint de hauts fonctionnaires des principaux ministères intéressés, tant aux paliers fédéral que provincial, ainsi qu'un représentant des principales organisations agricoles nationales et autres organismes directement impliqués dans les questions de main-d'oeuvre, sont attendus à cette occasion.

On tentera au cours de ce colloque d'identifier et d'apporter, si possible, des éléments de solutions susceptibles de régler à court et à long termes les problèmes particulièrement difficiles que l'on rencontre en matière de main-d'oeuvre agricole.

Un document de travail préparé par la FCA servira de base aux discussions. Il fait suite à plusieurs mois d'études et de discussions avec un nombre important d'agriculteurs et de travailleurs agricoles à travers le pays. Selon le président de la Fédération, M. Charles Munro, ce groupe de travail constitué de porte-parole du gouvernement et des agriculteurs est une forme de consultation indispensable qu'on aura avantage à développer si on veut parvenir à mettre sur pied une agriculture canadienne dynamique et prospère.

Québec n'a plus confiance en la Commission canadienne du blé

"Les producteurs agricoles du Québec n'ont plus confiance en la Commission canadienne du blé, car l'essai loyal de la politique temporaire des grains formulée l'été dernier a apporté plus de problèmes qu'elle n'en a réglés pour les producteurs de l'Est qui font face actuellement à une pénurie de grains." Telles sont les constatations émises par les représentants du Québec, MM. Paul Couture et Roland Pigeon, à la réunion spéciale d'Ottawa, le 25 janvier, sur les grains de provende.

Alors que l'on discutait de la politique à long terme, des taux de transport pour grains et viandes entre tout ce que le Canada compte d'organismes intéressés à la question: associations de producteurs, Coopératives, Wheat Pools, etc., et les ministres Whelan et Lang on notait étrangement l'absence de représentants de la Commission canadienne du Blé.

Contrairement à ce que les représentants de l'Ouest auraient pu s'attendre, le groupe du Québec, UPA, Fédération n'a pas étalé sa politique, lors de cette rencontre. Il a cependant souligné son fort mécontentement. Des représentants allant même jusqu'à poser brutalement la question: "Qui est ministre de l'Agriculture à Ottawa, Whelan ou Lang?"

La formule adoptée l'an dernier par le Cabinet des Ministres d'Ottawa qui prévoyait des négociations entre la Commission canadienne du blé et l'Office des grains de provende a mal fonctionné, non à cause des prix, mais à cause de problèmes de transport. Comme le soulignait, M. François Dagenais de l'UPA: "Dans l'avenir, nous aimerions être assurés de quantités suffisantes d'approvisionnement pour l'année, lors de la fermeture de la navigation. D'autre part, toute formule de fixation de prix devra tenir compte du fait que l'Office des grains de provende doit pour être efficace disposer de pouvoirs et de budgets suffisants pour assurer la régularité d'approvisionnement de l'Ouest vers l'Est. On veut, soit l'accès libre complètement — bien que ce ne soit pas une de nos politiques, parce qu'il faut protéger nos agriculteurs —

mais on veut surtout un prix de base uniforme pour tout le Canada, avec en plus pour nous évidemment les frais de transport jusqu'à Montréal." Le Québec va présenter son propre rapport sur la question à Ottawa, au cours des prochaines semaines.

Tactique du CPR?

Lors de la réunion d'Ottawa, M. Roy Atkinson, du NFU n'a pas craint d'affirmer que le CPR mettait délibérément de côté des wagons, afin de provoquer une rareté de trains pour le transport des grains vers l'Est. Il voudrait ainsi amener le Fédéral à réviser la fameuse entente de "La passe du Nid-de-corbeau", entente qui date de 1890 et qui accorde des tarifs préférentiels pour le transport des grains de l'Ouest.

Quant à la pénurie d'avoine dans l'Est, elle peut s'expliquer par les bas prix fixés par la CCB dans l'Ouest. Plutôt que de vendre l'avoine à bas prix, les producteurs de l'Ouest s'en servent pour alimenter leur bétail. Il semble d'ailleurs d'après les informations captées à Ottawa que beaucoup d'éleveurs de l'Ouest se défont actuellement de leur bétail. Ils vendent leurs troupeaux pour faire du grain.

Dans deux semaines, le groupe du Québec se réunira afin d'établir une stratégie finale pour mettre sur la table d'Ottawa d'autres propositions. Les ministres de l'Agriculture des Provinces doivent de leur côté rencontrer MM. Whelan et Lang pour discuter à nouveau d'une politique à long terme.

La Fédération canadienne de l'Agriculture, présente à Ottawa, le 25, n'a pas présenté son point de vue. On sait que la réunion annuelle de cet organisme doit se tenir au milieu de février et les observateurs y prévoient des débats orageux. Surtout si l'on tient compte des récentes propositions de la "Conférence d'agriculture des provinces de l'Ouest" qui réclame qu'on enlève l'aide au transport sur les grains et qu'on accorde des tarifs préférentiels pour aider au transport de la viande de l'Ouest vers l'Est.

R.L.

NDLR — La Terre de Chez Nous a délégué un représentant à Régina pour "couvrir" les délibérations de la 32e assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait. Celui-ci en a profité pour recueillir les impressions de quelques-uns des membres de la délégation québécoise, à l'issue de cette réunion de trois jours. M. Roland Pigeon, président de la FCPL et président de la Coopérative Fédérée:

Commentaires relatifs à la 32e assemblée annuelle de la FCPL

"Cette assemblée nous aura permis de franchir des étapes importantes pour l'avenir de la production laitière au pays. Ainsi, je crois que le projet d'intégration des deux systèmes de contingentement devrait non seulement simplifier le travail mais aussi constituer une meilleure incitation en haussant le plafond du contingent de subside au niveau du quota de mise en marché. Le fait de rendre toute la production excédentaire des producteurs de classe 1 éligible au subside fédéral favorisera également un relèvement des volumes de production de lait de transformation. Quant aux prix, la hausse réclamée de \$2 est réaliste et constitue une juste rétribution essentielle pour intéresser les producteurs actuels à demeurer dans l'industrie et inciter les jeunes à prendre la relève.

"Un autre point qui mérite d'être signalé est la formule d'indexation des prix du lait industriel, à long ter-

me. Reste à finaliser les modalités et on peut s'attendre à une application pratique au cours de l'année laitière 1975-76. Quant au programme quinquennal qui permettrait une meilleure planification, il ne signifie pas dans notre esprit un établissement des prix cinq ans à l'avance mais une certaine garantie pour les producteurs de toucher des prix de soutien et des subsides à long terme. Ce programme doit être révisé annuellement".

M. Pierre St-Martin, membre de l'exécutif de la FCPL et président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec:

"On a senti de la part des délégués un climat d'incertitude. Surtout au début de la réunion, les producteurs ont hésité à déterminer le niveau d'augmentation requis pour maintenir une industrie laitière au Canada, compte tenu de l'évolution rapide de ce secteur. L'actuelle crise de l'énergie est en partie responsable de la situation puisqu'elle a une incidence directe sur les coûts de production, de transformation et de transport du lait et nous ne savons pas quand cela va se stabiliser.

"On constate aussi le désir de réduire l'écart qui existe entre les prix du lait industriel et du lait nature, afin d'encourager ce dernier secteur à produire un certain volume pour les fins de la transformation. Je considère que le meilleur barème qui démontre une insuffisance du prix payé pour le lait de transformation est peut-être ce désintéressement actuel des producteurs de lait de classe 1 à dépasser leur quota de consommation. On ne doit pas oublier par ailleurs que le Québec demeure à toute fin pratique la seule province où il se produit du lait destiné principalement à la transformation.

"Quant à l'assemblée elle-même, il semble qu'avec les années les producteurs délégués des diverses provinces parviennent plus facilement et rapidement à un consensus. Il y a eu ces hésitations du départ, mais elles étaient généralisées. Au fond, on réalise que les problèmes sont les mêmes et les conditions de production prévalant aux quatre coins du pays ne sont pas aussi différentes qu'on serait porté à le croire.

"Notons enfin l'objectif commun des participants à mettre sur pied une industrie laitière canadienne qui soit susceptible de subvenir à ses besoins. Cet objectif légitime se combine bien sûr à la participation de l'État qui a des responsabilités qui lui sont propres dans l'établissement de politiques générales assurant la stabilité de la production."

M. Marcel Mailloux, membre du conseil d'administration de la FCPL et président de la Fédération des producteurs de lait du Québec:

"De plus en plus, il faut que l'industrie laitière puisse compter sur un revenu stable, qui soit en même temps ajusté en fonction de l'évolution des coûts de production. Or, les délégués ont mis l'accent sur le projet d'une formule à long terme de rajustement des revenus et il s'agit là à mon sens d'une décision fondamentale.

"Du point de vue des producteurs de lait de consommation, le relèvement des contingents de subsides au même niveau que les quotas de mise en marché, constitue une priorité que s'étaient fixés les fournisseurs de classe 1. À la suite d'une longue discussion, nous avons décidé d'éliminer cette entrave qui décourageait bon nombre



M. Gilles Choquette, un agronome d'expérience qui était à l'emploi du ministère québécois de l'Agriculture, occupera désormais le poste de secrétaire exécutif adjoint de la Fédération canadienne des producteurs de lait, à Ottawa. M. Choquette (au centre de la photographie) est un francophone et devrait être en mesure de faciliter les contacts entre les organismes de producteurs de lait québécois et la Fédération nationale. Sur la même photo prise au cours de la récente assemblée annuelle de la FCPL, à Régina, on remarque à gauche, M. Darnas Messier, membre de l'exécutif provincial de l'UPA, un producteur de lait industriel, et M. Roger Rousseau, 1er vice-président de la Fédération des producteurs de lait (de consommation) du Québec.

de producteurs désirant prendre de l'expansion.

"Je pense enfin que la décision de la Fédération nationale d'emboîter le pas derrière les producteurs du Québec pour protester contre l'intrusion du fédéral dans les prix du lait nature constitue un appui d'importance. Nous nous opposons au principe même, surtout quand on sait que le gel comme tel est unilatéral et que les autres secteurs ne sont pas touchés. Parallèlement à cette action qui vise à permettre aux producteurs de classe 1 d'être traités équitablement, il importe par ailleurs d'obtenir ce minimum de \$2,00 net réclamé comme hausse générale du prix payé par le lait industriel."

M. Paul Couture, membre du Conseil d'Administration de la FCPL et président général de l'Union des producteurs agricoles:

"Nous assistons présentement à une baisse de la production laitière qui se combine à une pénurie d'aliments à l'échelle mondiale. Les exigences de la profession d'agriculteur sont devenues telles qu'elles provoquent l'abandon des fermes et le désintéressement des jeunes.

"Il n'existe hélas! aucun moyen de contrôler effectivement les coûts de production et on ne sait pas où cela va s'arrêter. N'oublions pas qu'au Québec, le lait demeure la principale production agricole et correspond en quelque sorte au blé dans les Prairies. Il est temps qu'on adopte des solutions dynamiques pour redonner à cet important secteur de l'économie agricole le souffle qui lui manque. Je considère enfin qu'il n'est pas sain de se fier uniquement aux subventions gouvernementales; celles-ci constituent un complément essentiel aux revenus de base mais la majeure partie des

ajustements de prix doit normalement provenir de la vente elle-même du produit, c'est-à-dire que le consommateur est tenu d'en défrayer lui-même la note."

P.C.

Roland Pigeon réélu président de la FCPL



M. Roland PIGEON

M. Roland Pigeon a été réélu à la présidence de la Fédération canadienne des producteurs de lait lors de la 32e assemblée annuelle de cet organisme, à Régina. M. Pigeon, qui entreprend un second terme de 12 mois, est également président de la Coopérative Fédérée de Québec et premier vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Le Conseil d'administration a choisi par ailleurs MM. James McCague (Alliston, Ontario) et Gordon Park (Pitt Meadows, C.-B.) pour occuper les postes de 1er et 2e vice-président. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Pierre St-Martin, président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et 2e vice-président général de l'UPA, et Kenneth McKinnon, vice-président de l'OMMB.

Outre MM. Pigeon et St-Martin, les représentants du Québec au sein du conseil d'administration de la Fédération demeurent les mêmes que l'an dernier. Il s'agit de MM. Paul Couture, président général de l'UPA, Marcel Mailloux, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Roger Ménard, 1er vice-président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et Roch Morin, secrétaire-gérant de ce dernier organisme.

Les coopératives du Québec

Au milieu de 1973, le Québec comptait 230 coopératives agricoles dont 54 (24%) dans les seules divisions de recensement de Beauce, Dorchester, Mégantic, Bellechasse, Lotbinière et Frontenac. On en trouve 24 autres (10%) dans les divisions de Rouville, Bagot, Verchères et Saint-Hyacinthe. Suivent les divisions du Lac-Saint-Jean (13), de Rimouski-Rivière-du-Loup (13), et de l'Abitibi-Témiscamingue (10). Plus de 85% de ces coopératives sont affiliées à la Coopérative Fédérée du Québec. Parmi les autres, on note six sociétés d'amélioration des terres, quatre groupes de producteurs de sirop d'érable, deux coopératives de travail, une autre d'mécanisation, et divers groupements d'apiculteurs, de pomiculteurs, d'horticulteurs voire d'éleveurs d'animaux à fourrure. De juillet 1972 à juillet 1973, 3 nouvelles coopératives agricoles ont été créées tandis que 16 autres disparaissaient soit une diminution totale de plus de 5%.

Dans le secteur de la forêt, 12 coopératives ont été liquidées alors qu'une seule était fondée, pour un nouveau total de 72 essentiellement concentré en Abitibi-Témiscamingue (24), au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord-Charlevoix (25) ainsi qu'en Gaspésie (15).

Connaissez-vous l'Agriplan de la Banque Royale?





au service de L'AGRICULTEUR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

chef de la rédaction: BENOIT ROY
directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit

Le 2 février

Assemblée de la Société Ayrshire

QUÉBEC — La Société Ayrshire du Québec tiendra son assemblée annuelle au Motel des Quatre Saisons de Notre-Dame du Bon Conseil (sortie 118, route 20), samedi le 2 février 1974, à 10h.00 a.m.

Dans le cadre de cette rencontre annuelle, les quelque 550 membres de la Société discuteront de plusieurs sujets importants concernant l'élevage des bovins laitiers au Québec. Par ailleurs, les participants seront invités à faire un bilan de leurs réalisations au cours de l'année 1973 et à préparer le programme des activités pour 1974.

La SEAQ est subventionnée par le ministère de l'Agriculture du Québec et a pour fonction essentielle de faire la promotion de cette race auprès de tous les agriculteurs québécois.

Par ailleurs, la Société des éleveurs Ayrshire veut augmenter le nombre "d'éleveurs élite" chez nous. Elle collabore donc très étroitement avec le Ministère afin de faire connaître tous les avantages de l'élevage de vaches laitières Ayrshire. Elle encourage également les politiques du Ministère concernant l'amélioration du cheptel laitier québécois et fait un immense travail de vulgarisation relativement à la diffusion des techniques modernes d'élevage.



L'agriculture... aujourd'hui

Dans les cadres de l'émission "L'Agriculture... aujourd'hui", notre invité sera, pour les 4, 5 et 6 février prochains, monsieur Jean Blanchet, vice-président de la Régie de l'Assurance-récolte du Québec. Monsieur Blanchet explique aux auditeurs le fonctionnement du programme des ventes de la régie de l'Assurance-récolte du Québec. Il mentionne notamment la liste des différentes récoltes assurables et fait un bilan des progrès accomplis jusqu'ici dans le domaine de l'assurance-récolte au Québec.

Jeudi et vendredi, 7 et 8 février, l'invité sera monsieur Louis Blanchet, conseiller technique à l'Association des Jeunes ruraux du Québec. Celui-ci fait un bref historique de l'association dont il fait partie et cite les normes qu'il faut rencontrer pour adhérer à un cercle de Jeunes ruraux.

De nombreuses inscriptions au Concours du Mérite agricole des jeunes en 1974

Classe des "Jeunes futurs agriculteurs"

QUÉBEC — Près de 150 jeunes appartenant à 15 groupes différents participent actuellement au Concours du Mérite agricole des jeunes, classe "Jeunes futurs agriculteurs".

Il s'agit là d'une addition au concours du Mérite agricole des jeunes et, on espère que l'intérêt des jeunes pour cette partie du concours croîtra dans les années à venir.

La classe "Jeunes futurs agriculteurs", rappelons-le, propose aux jeunes qui ont décidé de s'établir dans un avenir plus ou moins lointain, un travail de groupe sur une exploitation choisie dans leur région.

Pour les fins du concours, les participants devront présenter trois documents, soit une présentation du groupe et de l'exploitation choisie, une étude de l'exploitation: ce qu'elle est et ce qu'elle deviendra et une description de la méthode employée pour réaliser ce travail.

Différentes étapes marquent la tenue de cette épreuve. Ainsi, les groupes ont jusqu'au début d'avril pour réaliser leur travail. Suivront les éliminatoires au niveau régional, puis au provincial en juin. Par ailleurs, la proclamation des vainqueurs et la distribution des prix auront lieu dans le cadre des journées d'étude qui se tiendront à la fin de l'été 1974.

Des trophées, des subventions en argent ainsi que la possibilité de nombreux voyages seront offerts aux groupes gagnants.

Dans la classe de "l'Établissement agricole"

QUÉBEC — Quelque 126 Jeunes Ruraux de toutes les parties du Québec tentent actuellement de se qualifier au concours du Mérite agricole des jeunes, classe "Établissement agricole".

La classe "Établissement agricole", rappelons-le, s'adresse aux jeunes sur le point de s'établir et demande un travail personnel sur l'exploitation qui leur est destinée.

Les concurrents devront donc présenter aux juges leur future exploitation agricole et donner une projection à court et à moyen termes, de ce qu'ils entendent en faire.

Depuis deux ans, les jeunes exploitants agricoles désireux de participer à ce concours ne sont plus dans l'obligation de faire partie d'un cercle de Jeunes Ruraux. En effet, les conseillers du Ministère croient que le fait de ne pas adhérer à un mouvement de jeunes ne constitue pas une barrière pour être admis au concours.

Le concours en est présentement dans sa seconde phase, soit l'exécution du travail qui devra être remis au début d'avril. Suivront l'examen des dossiers et le choix des lauréats régionaux. C'est en juin qu'aura lieu l'examen provincial qui précédera la remise des prix aux vainqueurs, lors de journées d'étude qui se tiendront à la fin de l'été.

Au niveau régional, les vainqueurs se mériteront des stages de trois semaines en France, dans le cadre du pro-

gramme de l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse.

Au niveau provincial, le ministère de l'Agriculture allouera d'intéressants montants en argent aux plus méritants. Les trois premiers lauréats recevront de plus des distinctions honorifiques spéciales.

Classe "Jeunes Ruraux"

QUÉBEC — Près de 90 cercles de Jeunes Ruraux, regroupant environ 1,000 jeunes québécois, participent présentement au concours du Mérite agricole des jeunes, classe "Jeunes Ruraux".

En 1974, le ministère de l'Agriculture

du Québec propose aux membres des cercles la réalisation d'un travail portant sur le thème: les animaux.

Pour les fins du concours, les participants devront présenter trois documents, soit le dossier du travail de groupe, un rapport écrit sur la manière dont le travail s'est effectué ainsi que le travail lui-même sur le thème proposé.

Différentes phases marquent la tenue de l'épreuve. Ainsi, les groupes ont jusqu'au début d'avril pour réaliser leur travail. Suivront les éliminations au niveau régional, puis au palier provincial en juin. Par ailleurs, la proclamation des vainqueurs et la distribution des prix auront lieu à la fin de l'été 1974.

Des trophées, des subventions en argent ainsi que la possibilité de nombreux voyages seront offerts aux groupes gagnants.

Le marché de la fourrure de nouveau à la hausse

QUÉBEC — Bien que le marché du vison d'élevage ait subi des hausses de prix de l'ordre de 30% et 25% respectivement pour les deux dernières années, de nouveau cette année des augmentations de 20% en moyenne pour les diverses catégories furent enregistrées comparativement aux prix de décembre 1972.

En effet, dès l'ouverture des ventes aux enchères, en décembre dernier à Montréal, plus d'une centaine d'acheteurs, possédant un fort pouvoir d'achat en provenance du Canada et d'une vingtaine de pays étrangers, étaient vivement désireux de se porter acquéreurs des divers lots formant cette riche collection composée de 300,000 peaux de visons d'élevage et de près de 75,000 peaux de fourrures sauvages. Ces pelleteries provenaient de diverses régions du Canada et les visons d'élevage étaient présentés en exclusivité par les membres de l'Association des éleveurs de visons du Canada. Les quantités offertes par les éleveurs de visons du Québec figuraient pour environ 30% de la quantité totale. Il faut souligner que la ferme de visons Châteauguay, située à Howick, se classa parmi les meilleures au pays.

Si, d'une part, la variété de visons Pastel, au nombre de 121,000, enregistrait des hausses de prix de l'ordre de 15% pour les mâles et 6% pour les femelles, d'autre part, les visons noirs augmentèrent de 27%, les Violet de 35%, les Sapphire de 18% et les Aleutian de 7%. Quant aux visons blancs, perlés et "demi-buff", leurs prix demeurèrent fermes par rapport à ceux de décembre 1972. Pour l'ensemble de toutes les catégories offertes en vente, le prix moyen réalisé fut de \$19.00 par rapport à \$16.01, prix moyen de décembre 1972.

Ces augmentations de prix arrivent à point alors que le producteur de visons doit faire face à des coûts de production de plus en plus élevés et causés en particulier par le coût d'achat des aliments, de la main-d'oeuvre et des matériaux.

Quant aux pelleteries sauvages qui ont connu l'an dernier des hausses de prix considérables atteignant jusqu'à 100%, cette année les prix pour la plupart de ces espèces sont demeurés fermes, tandis que pour d'autres, leurs prix ont continué leur ascension, en particulier les fourrures à poils longs. C'est ainsi que la moyenne des prix des renards roux s'est établie à \$55.00 et celle des ratons laveurs à près de \$20.00.

Quels sont les facteurs qui ont milité en faveur de cette revalorisation du marché de la fourrure? Parmi les plus importants, il faut mentionner:

- une qualité de fourrure supérieure à celle de l'an dernier et une meilleure présentation;
- une très forte demande en raison des inventaires très bas et même de la rareté;
- la mise sur le marché de nouveaux styles de vêtements de fourrures et la popularité des "funny furs", fourrures gaies;
- la tendance des acheteurs, surtout européens, en vertu de leurs monnaies surévaluées par rapport au dollar, à investir de préférence dans des achats de marchandises nord-américaines; le Japon devient un client de plus en plus important.

Les principaux pays qui se sont portés acquéreurs de fourrures de visons sont, par ordre d'importance: les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Italie, la France, la Belgique, l'Autriche, l'Australie et le Japon.

Agriculteurs, ne remplacez pas le diesel par de l'huile à chauffage!

QUÉBEC — Le comité consultatif en machinisme agricole, qui regroupe des représentants des manufacturiers de machines agricoles, des vendeurs, de l'Union des producteurs agricoles, des universités et du ministère de l'Agriculture du Québec, désire mettre en garde les agriculteurs contre l'utilisation d'huile à chauffage au lieu du carburant diesel colore.

Il semblerait que les cultivateurs de certaines régions éprouvent, pour s'approvisionner en carburant diesel colore, des difficultés provoquées par la crise de l'énergie et l'étroitesse du marché de ce carburant en période d'hiver. Ils seraient alors tentés d'utiliser l'huile à chauffage comme produit de remplacement.

Le comité consultatif rappelle aux agriculteurs que l'huile à chauffage est

impropre à l'utilisation par un moteur diesel, à cause de sa composition différente, mais aussi en raison de l'abaissement des normes de qualité consécutif à la crise pétrolière.

Ainsi, lors de températures froides, l'huile à chauffage figerait à l'intérieur du moteur, bloquant les filtres, et pourrait endommager le système d'injection du tracteur. Et les manufacturiers pourraient invoquer l'utilisation d'un carburant inadéquat pour refuser de respecter la garantie.

Il est donc recommandé aux agriculteurs d'insister vivement auprès de leur fournisseur pour obtenir effectivement du carburant diesel colore.

"La machine à traire" une nouvelle brochure

QUÉBEC — Conscient que la machine à traire constitue l'équipement le plus important et le plus utilisé sur la ferme laitière, le ministère de l'Agriculture du Québec a publié récemment une brochure intitulée "La machine à traire", qu'il vient d'envoyer aux 35.000 producteurs de lait de la province.

Cette publication, rédigée conjointement par le Service des produits laitiers et la Division du machinisme agricole du Ministère, en collaboration avec plusieurs compagnies de fabrication, traite essentiellement des machines à traire suspendues et aux planchers.

Elle a pour but de procurer aux producteurs une meilleure connaissance de cet appareil afin qu'ils obtiennent le rendement maximal de la machine. Les spécialistes soulignent en effet que le mauvais fonctionnement de la machine à traire peut faire disparaître tous les profits possibles sur une ferme laitière.

"La machine à traire" explique donc les principaux éléments constituant cet appareil tels que la pompe à vide, la tuyauterie, les robinets, les manchons trayeurs, etc. Des conseils relatifs à l'achat, à l'entretien ou au bon fonctionnement de chacun des éléments viennent compléter leur description.

Pour faciliter encore davantage la compréhension des lecteurs, des schémas et des photographies illustrent abondamment le texte dont les principaux termes techniques sont définis dans une section spéciale appelée "terminologie".

De même, deux tableaux-guide de vérification périodique de la machine à traire apparaissent en annexe. Le premier est complété à titre d'exemple tandis que le second, détachable, pourra être utilisé comme aide-mémoire par l'agriculteur.

Le ministère de l'Agriculture du Québec invite donc tous les agriculteurs qui n'auraient pas reçu un exemplaire de cette brochure à en faire la demande au Ministère même, au 200-A Chemin Ste-Foy, Québec.

Les auteurs de "La machine à traire" préparent actuellement une autre brochure, portant cette fois sur le système de machine à traire en lactoduc (pipeline). Cette brochure ne sera cependant pas disponible avant le printemps prochain.

Opération "Élevage orienté" 14 - L'étalon

Dans la conjoncture actuelle, il semble peu probable que la population chevaline de demain puisse redevenir ce qu'elle fut naguère, alors que le moteur animé avait toujours la faveur de l'homme des champs et qu'il constituait en fait une source essentielle de pouvoir dans l'exploitation rationnelle de la ferme. Néanmoins, il y a peu de raisons pour supposer que la situation présente continuera nécessairement à se dégrader sous ce rapport, et que les effectifs globaux puissent descendre beaucoup au-dessous de leur niveau actuel. Sans doute serait-il illusoire de vouloir prétendre à la possibilité d'un retour aux beaux jours d'antan pour le cheval de trait proprement dit, mais il convient tout de même de nous rappeler à l'occasion qu'il existe toujours à cet égard certains besoins réels auxquels il faudrait être en mesure de répondre de façon efficace en temps et lieu.

Dans cette optique, il semble permis de prévoir pour les prochaines années un marché assez ferme pour les bons chevaux, de types bien définis; ce qui, au départ, implique dans ce domaine la pratique constante d'un élevage rationnel et d'une sélection judicieuse, afin de parer de façon efficace à la prolifération de sujets médiocres.

Choix d'un reproducteur

À vrai dire, ni le coût possible de la saillie, ni la distance parfois appréciable à parcourir à cette occasion, ne devraient entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit du choix à faire de l'étalon auquel présenter la jument d'élevage, surtout lorsque celle-ci représente un actif bien établi à ce point de vue. Alors que le prix d'achat n'est pas toujours le reflet fidèle de la valeur réelle de l'animal comme géniteur, le coût de la saillie constitue assez souvent un indice valable sous ce rapport, surtout si l'étalon a pu séjourner assez longtemps dans la localité pour permettre aux propriétaires ou possesseurs de juments de l'apprécier à sa juste valeur comme reproducteur, et de juger de visu de la qualité ou même de l'excellence de sa progéniture. À cet égard, évidemment, l'opinion d'éleveurs désintéressés, de même que les succès obtenus par l'étalon aux principaux concours annuels constituent autant de sources de renseignements où puiser en temps voulu en vue d'un choix judicieux à son sujet.

Sans doute l'étalon de trait doit-il s'avérer d'abord d'un gabarit et d'un poids suffisants, bien que ces deux points ne puissent aucunement compenser pour ainsi dire pour quelque faiblesse évidente que ce soit sous d'autres rapports. Chez l'étalon léger, le style, l'harmonie des lignes et la souplesse des allures, entre autres, demeurent essentiels à l'amélioration constante de la production.

En principe, on doit faire en sorte de soustraire à la reproduction les individus de conformation médiocre, mal d'aplomb et aux allures défectueuses. De même devrait-on écarter impitoyablement de l'élevage les étalons vicieux, atteints de maladies chroniques ou de tares héréditaires; on peut présumer en effet que les descendants d'un géniteur taré de façon ou d'autre hériteront naturellement d'une prédisposition morbide à ces mêmes maux.

Sans égard à la race ou au type, il est une qualité génétique entre toutes que l'étalon, en tant que géniteur, doit posséder à un degré évident: c'est la virilité; celle-ci se révèle surtout par un développement manifeste de l'avant-main, par la vigueur du tempérament et la vivacité des allures. Il arrive souvent du reste que les individus sous-doués sous ce rapport engendrent des poulains dont la vitalité laisse à désirer.

L'étalon doit être doté de sabots de bonne grandeur et bien constitués, d'une ossature dense aux articulations nettes et solides, de jarrets profonds et nettement dessinés, ainsi que d'une bonne musculature. En règle générale, il est de mauvaise politique de s'en tenir au seul fait que le reproducteur soit de race pure, ou exempt de vices évidents de conformation. Bref, on doit apporter tout le soin voulu au choix d'un géniteur, gardant en mémoire ce principe d'élevage à l'effet que, dans l'ordre naturel des choses, les semblables engendrent des semblables.

Alimentation et soins

Pour être en mesure d'engendrer des poulains sains et vigoureux, il va de soi que l'étalon doit être robuste et bien portant; il importe donc de le maintenir en bon état de chair et en santé, toute l'année durant, par une alimentation saine et des soins appropriés. Ne lui servir que des aliments de qualité et ce, à des heures aussi régulières que possible.

En tout temps, la ration de l'étalon doit être balancée, d'une teneur suffisante en protéine, en matières minérales et en vitamines. Tout en évitant le gaspillage des aliments, se garder de toute parcimonie sous ce rapport et assurer à l'animal un régime suffisant. S'il est vrai en effet que la suralimentation et le surplus de graisse qui en résulte normalement s'avèrent souventes fois nuisibles à sa fécondité, il n'en demeure pas moins qu'un étalon surmené ou devenu trop maigre manque généralement de virilité et engendre des poulains déficients au point de vue vitalité à la naissance.

Comme concentrés, servir de l'avoine et du son de blé, à raison de quatre parties pour une, en poids, le tout additionné de temps à autre d'un peu d'orge ou de blé entier; pour ce qui est des fourrages, les foin de légumineuses (exempts de poussière) et le foin mélangé sont ceux qui semblent convenir le mieux à l'alimentation de l'étalon.

Les quantités d'aliments requises varient selon le tempérament, l'âge et le poids de l'individu en présence, son état de chair, le genre de travail ou d'entraînement auquel il est soumis, ainsi que l'intensité du service qu'il est appelé à faire comme reproducteur.

D'ordinaire, un cheval adulte peut consommer de deux livres à deux livres et demie de nourriture (grains et fourrages compris) par jour et par cent livres de poids vif. La quantité de grain à servir peut varier d'une demi-livre à une livre et quart, voire une livre et demie par cent livres de poids, selon l'intensité du rendement requis de l'animal. Doit-on servir une pleine ration de grains, on réduit alors les fourrages en conséquence.

Chaque jour, on pansera l'étalon avec soin. Sa loge doit être bien éclairée, munie d'une litière abondante et propre, présenter une aire minimum de douze pieds par douze. Laisser de l'eau fraîche et limpide à la disposition de l'animal. Faire en sorte qu'il puisse profiter des rayons du soleil en temps voulu; à cette fin, il aura accès à un enclos convenable, bien clôturé, où s'ébattre quotidiennement. En hiver, additionner sa ration d'huile de foie de morue, de carottes et d'un peu de blé. Enfin, ses sabots devront être maintenus bien d'aplomb en tout temps.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à M. Antoine Guimont, agronome au Service des Productions animales, 200-A Chemin Ste-Foy, Québec.

Un Conseil des denrées alimentaires en 1974

QUÉBEC — M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec, annonce la formation du Conseil des denrées alimentaires du Québec, qui regroupera des représentants des gouvernements, des universités, du commerce et de l'industrie.

Destiné à compléter l'action du Conseil des productions végétales, du Conseil des productions animales et du Conseil des recherches et services agricoles du Québec, le nouvel organisme de consultation oeuvrera dans les secteurs secondaires et tertiaires du domaine agricole, particulièrement en ce qui a trait à la transformation et à la distribution des aliments.

Son mandat l'autorise à fournir au ministère de l'Agriculture du Québec, et éventuellement à d'autres organismes, toute l'information nécessaire à l'établissement d'un programme de recherche et de développement et à la mise au point technique des domaines secondaires et tertiaires agricoles, compte tenu des besoins actuels et futurs du Québec.

Le nouveau conseil doit aussi identifier où porter l'effort de recherche et en déterminer les priorités, en fonction de leur impact économique ou de toute autre critère.

Enfin, le CDAQ servira à développer et à maintenir des communications efficaces au sein du secteur alimentaire. Il pourra, au besoin, créer des comités ou des commissions et publier l'information technique jugée à propos.

La création d'un conseil provincial des denrées alimentaires fait suite aux vœux émis par les participants aux deux colloques sur l'alimentation tenus au Québec en 1970 et en 1972.

Le président de ce conseil est M. Marcel Gagnon, directeur du Centre de recherches en sciences alimentaires appliquées (CRESALA) de l'Université du Québec, à Montréal, et le vice-président est M. Jacques Roland, de Ogilvie Flour Mills. M. Richard Constantineau, du ministère de l'Agriculture du Québec, en assumera le poste de secrétaire.

Le CDAQ sera relié au ministère de l'Agriculture du Québec par le secrétariat administratif de la Direction générale de la recherche, de l'enseignement et de l'administration.

Cours de techniques agricoles au CEGEP de Victoriaville en septembre prochain

Le CEGEP de Victoriaville deviendra en septembre 1974 la seconde institution collégiale du Québec à former des chefs d'entreprises agricoles ayant une compétence technique et administrative. Ce cours d'une durée normale de trois ans (six sessions) sera comprimé sur une période consécutive de 24 mois, les étudiants étant appelés à suivre des stages sur des fermes reconnues ou à participer à un projet pratique durant la saison estivale.

par Pierre COURTEAU

Les responsables du programme "Techniques agricoles: gestion d'entreprises" sont fort optimistes et s'attendent à recevoir une trentaine d'inscriptions au cours de la première année 1974-75. Dans l'hypothèse que l'expérience s'avère aussi fructueuse qu'au CEGEP régional du Saguenay-Lac St-Jean (campus d'Alma), où un programme analogue est offert depuis septembre 1972, les autorités du Collège de Victoriaville indiquent que les locaux,

le personnel et l'équipement pourraient accueillir dès 1975 ou 1976 un maximum de 60 étudiants, répartis en deux groupes.

L'annonce de la nouvelle option fait suite à une récente missive du ministère provincial de l'Éducation autorisant le budget nécessaire à la mise sur pied du programme. Elle coïncide par ailleurs avec le début de la période d'inscription dans les CEGEP qui se déroule normalement en février pour se clore le 1er mars. Les intéressés répondant au pré-requis de niveau secondaire, c'est-à-dire le Secondaire V régulier et certains étudiants du Secondaire V professionnel (secteur agricole ou commercial) auront donc tout avantage à faire parvenir leur demande d'inscription au CEGEP, 475 est, Notre-Dame, Victoriaville (G6P 4B3) en prenant soin de mentionner le programme "Techniques agricoles". On pourra sans doute accélérer l'expédition du prospectus en communiquant directement avec le secrétariat ou le conseiller pédagogique, M. Jacques Boisvert à 758-1571 (819).

Actif important

Au cours d'une soirée spéciale qui marquait le lancement officiel du programme, on avait tenu à mettre en relief l'implication du milieu dans la régulation d'une telle initiative. Tour à tour, des représentants du CEGEP, de l'Union des producteurs agricoles, du Conseil régional de développement, du ministère de l'Agriculture, etc., sont venus apporter un témoignage qui a permis de démontrer une fois de plus le caractère agricole de la région du Centre du Québec et l'importance de l'intégration des techniques agricoles au programme régulier d'enseignement.

On sait que depuis bientôt trois ans, en collaboration avec les organismes susmentionnés le CEGEP de Victoriaville dispense des cours de formation professionnelle (Ferme de groupe, etc.) aux agriculteurs de la région par le biais de son service d'éducation permanente.

Dans une entrevue accordée au représentant de la TCN, M. Jacques Boisvert a rappelé que parallèlement à ce travail, l'institution collégiale s'interrogeait sur l'opportunité d'offrir aux étudiants de l'enseignement régulier des cours portant sur les techniques agricoles. Des recherches conjointes avec les organismes du milieu ont permis de conclure au besoin de former des jeunes ayant le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative et un intérêt marqué pour l'agriculture et l'administration. Ces jeunes possédant une bonne formation collégiale sont essentiels pour assurer la relève en agriculture.

Il est intéressant de noter que les agriculteurs déjà inscrits au cours de formation professionnelle pourront en septembre intégrer une partie de ces cours à l'option techniques agricoles. En 1972-73, les cours aux adultes avaient été suivis par 155 agriculteurs, et ce nombre, en 1973-74, atteint maintenant 200 producteurs agricoles, répartis en 11 classes.

Comme le mentionnait un représentant de l'UPA à cette soirée d'information, M. Jean-Claude Blanchette, la mise en place de ce second programme d'enseignement agricole au niveau collégial renforce la politique d'implantation graduelle de telles options dans les régions agricoles du Québec. Les



Les artisans de l'implantation d'un programme de techniques agricoles intégré à l'enseignement régulier du CEGEP de Victoriaville et les représentants des médias étaient conviés, le 21 courant, à une soirée d'information pour marquer l'annonce de cette nouvelle option. On remarque dans l'ordre habituel quelques-uns des responsables et représentants du CEGEP, des agriculteurs, du gouvernement et des corps intermédiaires: MM. Jean-Claude Blanchette, adjoint au directeur du service d'Éducation et d'Information à l'UPA provinciale, Guy Beauregard, agronome, du bureau local du MAQ à Victoriaville, Gaston Yelle, du CRD régional et producteur de pommes de terre à Ste-Eulalie, Bertrand Lebel, vice-président de la Fédération de l'UPA de Nicolet et Jacques Boisvert, conseiller pédagogique au CEGEP. On avait profité de l'occasion pour impliquer le milieu en organisant une exposition avec des produits agricoles et des animaux de la région. Un goûter dont le menu se composait essentiellement de produits agricoles transformés dans le secteur a couronné le tout.

techniques agricoles telles que dispensées par les CEGEP répondent en tous points aux politiques mises de l'avant par l'Union des producteurs agricoles et l'ex-UCC depuis quelques années. Les étudiants qui optent pour le programme agricole ne font plus bande à part puisqu'ils sont intégrés à part entière au niveau de la formation générale. Ainsi, pour l'enseignement du Français, de la Philosophie, de l'éducation physique, par exemple, ils ont les mêmes professeurs et suivent les mêmes cours avec les autres étudiants. Quant aux cours dits de formation professionnelle, à savoir l'administration et les techniques agricoles, ils sont dispensés en général par des agronomes et autres spécialistes.

Contenu du programme

La description sommaire des cours mentionne que l'étude des sols et des végétaux vise à rendre l'étudiant apte à exercer une régie efficace du sol et lui donner les notions et principes de base du règne végétal. Le contenu du programme comporte également les matières suivantes: initiation à la gestion agricole, notions d'horticulture et de sylviculture, comptabilité et financement agricoles, zootechnie générale, céréales et fourrages, constructions rurales, planification de l'entreprise agricole, productions horticoles, alimentation animale et régie, machinisme et équipements, assainissement des sols, mise en marché, coopération, productions animales spécialisées, horticulture industrielle, etc. Dans l'ensemble, le programme est basé sur l'expérience du CEGEP d'Alma où, à la suite du succès de l'année scolaire 1972-73, le nombre d'inscriptions a presque doublé en septembre dernier.

par rapport à l'année précédente, avec un total de 36 étudiants.

Quelques objectifs

Pour subsister, l'agriculture a besoin d'autres atouts que la résistance physique, note-t-on de façon très pertinente dans un communiqué remis à la presse. Aux qualités qui ont suffi à la pratique de l'agriculture comme mode de vie doivent nécessairement s'ajouter celles qu'exigent l'administration d'une entreprise d'affaires: une compétence qui se fonde moins sur le flair et sur les trucs du métier, et davantage sur une solide instruction générale et une bonne formation professionnelle, ajoute le document.

L'équipement

Le budget alloué par le ministère de l'Éducation permettra la mise en place d'un laboratoire pour l'enseignement des techniques agricoles, telles l'analyse du sol, la construction d'une serre de 1.500 pieds carrés pour la pratique des cultures et l'acquisition d'une aire de base, soit 75 acres environ avec bâtiments, pour la réalisation des projets d'expérimentation agricole en sessions d'été. Une somme de \$35.000 est prévue pour rendre le laboratoire fonctionnel tandis que la serre nécessitera des déboursés de l'ordre de \$50.000 à \$60.000.

Les projets d'expérimentation qui permettent à l'étudiant de faire le pont entre la théorie et la pratique constituent l'une des particularités du programme. Sur une ferme reconnue ou sur un lopin de terre réservé à même l'aire de base à être acquise par le CEGEP, il sera possible à chacun d'expérimenter différents types et modes de cultures.

Élu à la présidence de l'ACRA



Au cours de leur dernier congrès annuel, les membres de l'Association canadienne des rédacteurs agricoles de langue française élisaient leur nouveau président en la personne de Roger-J. Blais.

Bien connu dans le domaine des communications agricoles, Roger-J. Blais est aussi président du groupe Agrex Publicité Inc., publicitaires-conseils et directeur-gérant de la Cie Publi-Ad.

Le Bureau d'administration de l'ACRA pour 1973-74 comprend en outre MM. Benoit Roy, président sortant, Roland Soucy et Claude Choquette, vice-président, Louis Bernard, Robert Lavallée, Gustave Larocque, Michel Saint-Pierre et Pierre Ostiguy directeurs, D'Arcy Alarie agit à titre de secrétaire-trésorier.

Connaissez-vous

l'Agriplan

de la Banque Royale?



Depuis 1971, la hausse des prix à la ferme des produits agricoles, des prix de vente des aliments au stade de la transformation et au détail est la plus forte que l'on ait connue depuis vingt ans. Ce dossier a pour but de montrer que la situation actuelle est liée à des circonstances exceptionnelles qu'il faut recenser dans une perspective mondiale. Mais elle relève également de facteurs qui pourraient avoir un caractère permanent et dont il faut prendre conscience. Du producteur au consommateur, tout le monde est affecté par ces hausses de prix, mais de manière variable selon les situations et le pouvoir économique dont on dispose: le dossier apporte ici des chiffres et des commentaires afin de poser les problèmes. De ces faits et de ces analyses, le dossier tire quelques conclusions pratiques à propos des solutions à envisager pour résoudre la crise actuelle.

Des circonstances exceptionnelles

La flambée des prix agricoles et des prix des aliments a certainement un caractère exceptionnel. Un ensemble d'événements inattendus dans les domaines de l'agriculture et de la monnaie se sont produits ici et là dans le monde. Ils se sont conjugués à des évolutions, prévisibles celles-là, du côté de l'économie pour provoquer simultanément une diminution des approvisionnements en produits agricoles et une augmentation des besoins en aliments pour nourrir les hommes et les animaux.

Il y a d'abord eu en 1972 une série de mauvaises récoltes: de blé en Russie et en Australie, de riz en Asie, d'arachides aux Indes et en Afrique, de poissons au Pérou, en Norvège, en Afrique du Sud, au Chili, au Danemark et en Islande. Ces mauvaises récoltes ont eu pour conséquence la réduction des approvisionnements sur le marché international, en même temps qu'elles accroissaient la demande sur ces mêmes marchés. Ainsi, les Russes se sont portés acheteurs de 30 millions de tonnes de blé, le plus important achat que l'on ait jamais enregistré sur le marché mondial. Les États-Unis en ont fourni 18 millions et le Canada 7 millions. Les Russes ont également acheté 1 million de tonnes de soja aux Américains. Auparavant, les Russes réagissaient aux mauvaises récoltes en se serrant la ceinture et en abattant une partie de leur cheptel, alors que cette fois-ci, ils ont préféré conserver leur cheptel parce que la population exige de plus en plus de consommer de la viande. D'autre part, les mauvaises pêches ont réduit de manière désastreuse la fabrication de farine de poisson utilisée dans l'alimentation du bétail. Les acheteurs se sont alors rués sur l'orge, le maïs et le soja pour remplacer la farine de poisson et l'on a vu le tourteau de soja monter jusqu'à près de \$500 la tonne.

Un autre événement exceptionnel, la dévaluation du dollar américain, suivie par celle du dollar canadien, a amplifié les effets, déjà appréciables, des mauvaises récoltes. Le dollar canadien vaut maintenant moins que le dollar australien ou le dollar de Nouvelle-Zélande. Il s'ensuit qu'avec un dollar canadien, les Canadiens reçoivent en échange moins de produits de ces pays qu'auparavant. Par exemple, ils reçoivent moins de boeuf désossé maigre; donc, pour maintenir leurs approvisionnements, ils doivent payer plus cher la même quantité. Or, ce boeuf désossé importé d'Australie et de Nouvelle-Zélande est un des principaux ingrédients dans la fabrication du hamburger.

Inversement, les produits canadiens et américains reviennent moins chers pour les pays dont la monnaie s'est réévaluée par rapport au dollar américain ou canadien. Ainsi, les Japonais voient leur monnaie — le yen — appréciée de 25% par rapport au dollar. Avec le même nombre de yens, ils peuvent maintenant obtenir 25% de plus de viande, lorsqu'ils en importent des U.S.A. ou du Canada. Or, les Japonais sont friands de viande,

et la prospérité économique de leur pays les pousse de plus en plus à satisfaire ce désir.

Nous venons de toucher à un troisième aspect de la question: la prospérité économique. Il s'agit cette fois d'un événement qui était prévisible. Les revenus ont beaucoup augmenté non seulement en Amérique du Nord, mais aussi en Europe, au Japon et dans certains pays en voie de développement comme la Corée, la Chine nationaliste, le Mexique, l'Espagne et le Portugal. Les consommateurs de ces pays veulent plus de viande, d'œufs et de produits laitiers.

PRIX AGRICOLES ET PRIX D'ALIMENTS

par Jean-Pierre WAMPACH

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE RURALE
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
UNIVERSITÉ LAVAL

Les agronomes et les nutritionnistes ont beau faire remarquer que les viandes sont des sources relativement chères de protéines, le fait est que les préférences vont aux protéines animales, et lorsque le pouvoir d'achat le permet, elles s'expriment sur le marché par une demande accrue.

Ces préférences sont si fortes qu'aux États-Unis les consommateurs n'ont pas réagi à la hausse des prix du steak en se serrant la ceinture ou en se rattrapant sur d'autres viandes. Ils ont continué à acheter du steak.

Ces trois séries d'événements — mauvaises récoltes, dévaluation du dollar, prospérité économique — ont exercé une pression à la hausse de la demande alors que simultanément la possibilité d'y répondre était battue en brèche. Si la situation actuelle a un caractère exceptionnel, il vient naturellement à l'esprit de penser que les facteurs exceptionnels disparaissant, la situation se normalisera graduellement. Les prix agricoles et les prix des aliments cesseraient alors de grimper et pourraient même diminuer. Mais en sera-t-il ainsi?

Perspectives pour les prochaines années

La question de savoir si les prix vont continuer à monter ne peut évidemment pas recevoir de réponse certaine. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas tenter d'y répondre: la flamme d'une bougie vaut mieux que l'obscurité complète. Essayons donc de l'allumer, cette bougie. Ce n'est pas facile, car des évolutions qui nous paraissent hautement probables, il y a à peine quelques mois, pourraient ne pas avoir lieu. Ainsi, les experts prévoient que la demande mondiale de viande va devenir de plus en plus forte. Ils prévoient que la consommation de viande augmentera à un rythme de 3% l'an jusqu'au moins 1985. Mais ce sont les riches qui peuvent consommer de la viande. Et ils n'en ont pas vraiment besoin; ils pourraient satisfaire leurs besoins en protéines à meilleur compte. Est-ce que la demande de viande n'est pas une demande fragile et ne serait-elle pas affectée par une crise économique? À ce sujet, la crise actuelle du pétrole va prochainement trouver sa solution, du moins nous le pensons, de sorte que l'on pourra

éviter une crise économique grave. Mais la solution sera en termes de prix plus élevés pour le pétrole et donc tous les prix vont monter parce que le pétrole est à la base de notre économie. Nous pensons qu'il en résultera au moins un ralentissement de l'expansion et donc des revenus. Nous serions fort étonnés que la demande de viande ne s'en ressente pas et nous pensons que les prévisions actuelles sont exagérées à la lumière de la situation actuelle et prévisible. À moins que les habitudes alimentaires aient définitivement changé et que les consommateurs ne puissent plus se passer de steak.

Si la demande de boeuf augmentait comme le prévoient les experts, nous nous trouverions devant un facteur permanent de prix soutenus. Si elle augmentait à un rythme moindre, ce que nous pensons, les prix pourraient quand même demeurer élevés. Pourquoi? Parce que les éleveurs ont besoin de prix élevés

DOSSIER la Terre

pour augmenter leur production.

De plus, il faut un certain temps pour augmenter la production, et donc aussi un certain temps avant que les prix ne soient affectés. Il faut tenir compte, en effet, d'un élément caractéristique de la production agricole, à savoir qu'elle doit respecter les délais et les contraintes qu'impose la vie des animaux. Il faut 9 mois de gestation pour un veau. Durant la première année de son existence, le veau est nourri en pâture jusqu'à ce qu'il atteigne un poids variant entre 300 et 700 livres. Il est ensuite "fini" dans un parc d'engraissement pendant 4 à 6 mois sur la base d'une alimentation de maïs et de soja. Faites le compte: il faut plus de deux ans depuis le moment de la conception du veau avant que la viande de boeuf n'atteigne le comptoir du super-marché. Mais il faut d'abord que les éleveurs décident d'accroître leur troupeau et il s'écoule deux autres années, avant que la génisse que l'on aura gardée ait un veau. Finalement, il se passe près de cinq ans entre le moment où l'éleveur décide d'augmenter son troupeau et l'arrivée sur le marché d'une production accrue. Aux États-Unis, ces décisions d'accroître le troupeau ont été prises en 1970 et depuis cette année le troupeau a augmenté de 8,4% en 3 ans, alors qu'il n'avait augmenté que de 3% entre 1965 et 1970. Il ne faut donc pas s'attendre à une offre suffisamment abondante pour faire baisser les prix avant la fin de 1974.

Une autre raison pour laquelle les prix de la viande ne baisseraient pas est l'augmentation des coûts de production. Les prix de la terre, des bouillons et des grains sont à la hausse. Si la demande suivait l'évolution des experts, c'est-à-dire si elle augmentait à un rythme de 3% l'an, les approvisionnements en grains de provende devraient augmenter à un rythme de 6% l'an. Pourquoi? parce que la technologie de l'alimentation des bovins exige des quantités de plus en plus importantes de grains de provende et de tourteaux d'oléagineux. Et aussi parce qu'il y a de plus en plus de boeufs nourris au grain par rapport aux boeufs nourris en pâture.

À court terme toutefois, un facteur de baisse des prix est présent dans les informations selon lesquelles les récoltes sont bien meilleures cette année que l'an dernier. Les États-Unis, le Canada, la Russie et les pays du Marché Commun européen rapportent des accroissements de la production de céréales qui devraient permettre une détente sur les marchés. La Commission de surveillance des prix alimentaires signale une baisse de la farine de soja, qui de près de \$500 la tonne est revenue aux environs de \$250 la tonne.

Publié en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec

Qui est affecté?

Tout le monde est touché par la hausse des prix agricoles et des prix des aliments, mais pas de la même manière et pas avec la même intensité. Chacun est individuellement affecté selon sa position dans la chaîne alimentaire: tel consommateur n'est pas affecté comme l'est tel fabricant d'aliments et ce dernier ne l'est pas comme tel agriculteur. De plus, tous les agriculteurs ou tous les consommateurs ne sont pas touchés également, de même que tous les fabricants d'aliments ou tous les détaillants. Le pouvoir économique dont des groupes d'individus disposent, c'est-à-dire la capacité de plier les autres groupes dans le sens de leurs intérêts propres, joue également un grand rôle.

Les consommateurs

Au Canada, les prix de détail des aliments ont augmenté de 13,3% au cours des huit premiers mois de 1973 par rapport à la période correspondante de 1972; à Montréal, l'augmentation a été de 16,4% (graphiques 1 et 2). Selon la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires (Commission Plumprtre), c'est la plus forte hausse depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ces hausses de prix ont été plus accentuées que celles des autres prix de détail et elles ont contribué grandement à la hausse du niveau général des prix à la consommation et donc du coût de la vie (graphique 1). C'est la première fois également que le revenu personnel augmente moins vite que le prix des aliments. Autrement dit, les augmentations de salaire n'ont pas compensé la hausse des prix. Le pouvoir d'achat gagné en une heure de travail s'est détérioré. Auparavant, les prix augmentaient et le pouvoir d'achat d'un dollar diminuait, mais le nombre de dollars gagnés en une heure augmentait suffisamment pour qu'une heure de travail on puisse s'acheter plus de biens et services. En 1973, ce ne fut plus le cas et le niveau de vie a baissé.

Tous les consommateurs ne sont pas affectés de la même manière. Pour les familles riches dont le revenu dépasse \$10,000 par an, la hausse du coût de l'alimentation est moins douloureuse que pour les familles dont le revenu est inférieur à \$4,000, parce que les premières ne consacrent que 20% de leur budget à l'alimentation, contre environ 30% pour les familles pauvres. De plus, certains groupes de consommateurs sont syndiqués; d'autres ne le sont pas. Ceux qui sont syndiqués ont la possibilité de demander des ajustements de salaire pour compenser la hausse du coût de la vie. Les consommateurs en tant que consommateurs sont de plus en plus conscients de la faiblesse de leur pouvoir économique et sont à la recherche de solutions.

Les détaillants

Pour les détaillants, les hausses des prix que l'on vient de mentionner reflètent la hausse de leurs coûts d'approvisionnement. Les détaillants achètent aux transformateurs qui ont augmenté leurs prix de vente de 14,2% au cours de la période de janvier-septembre 1973 par rapport à la période correspondante de 1972 (graphique 2). Les détaillants font aussi valoir les hausses des salaires et celles des autres frais d'approvisionnement pour justifier les augmentations de prix au niveau du commerce de détail. Ces éléments ont sans doute joué, mais il y en a d'autres comme les profits et la nécessité de rémunérer les capitaux investis. Par exemple, le taux de profit par rapport aux volumes des ventes chez Steinberg est passé de 1,4% en 1970 à 1,2% en 1971 et 1,7% en 1972. Cela veut dire que, par dollar de vente, les profits ne représentaient qu'un pourcentage faible et donc que les prix ne seraient guère abaissés si Steinberg retournait ces profits aux consommateurs. Par contre, la rémunération du capital investi est passée de 16% en 1970 à 25% en 1972. C'est là un rendement supérieur à la moyenne de ce que le capital rapporte dans d'autres activités. La Commission de surveillance des prix alimentaires indique un taux légèrement supérieur à 9% pour un certain nombre de sociétés alimentaires en remarquant que ce taux est inférieur à la moyenne atteinte dans des compagnies non alimentaires. Nous avons calculé pour notre part le rendement du capital dans l'agriculture québécoise et nous avons trouvé un chiffre de l'ordre de 5%. Bien que ces chiffres ne soient pas entièrement comparables, la différence entre Steinberg et l'agriculture québécoise est suffisamment grande pour faire réfléchir.



Les transformateurs

Comme nous l'avons dit plus haut, les fabricants de produits alimentaires ont augmenté leurs prix de vente de 14,2% en 1973 par rapport à 1972. Pour la Commission de surveillance des prix alimentaires, le lien entre les prix demandés au niveau de la transformation et les prix agricoles à la ferme est évident (graphique 3). La Commission semble donc admettre que les transformateurs, comme les détaillants, ont un pouvoir économique suffisant pour transmettre aux consommateurs les hausses de coût qu'ils subissent du fait d'approvisionnements plus chers ou parce qu'ils ont accordé des augmentations de salaire à leurs employés. La Commission fait remarquer que les salaires ont augmenté de 9% de 1970 à 1972 dans l'industrie de transformation des aliments et boissons. Mais les salaires ne représentaient que 9% de la valeur des expéditions en 1969. Des frais comme la publicité représentent parfois un pourcentage presque aussi important; ils étaient de 8,6% des ventes de General Foods en 1972.

En définitive, lorsque l'on étudie l'évolution des prix à différents stades, depuis la production jusqu'au détail, il faut être pleinement informé de tous les éléments des coûts de production. Il faut aussi être en mesure d'apprécier la stratégie des grandes entreprises et leur degré de contrôle du marché. Même la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires ne peut se vanter de posséder une telle information. On peut dans ces conditions se poser certaines questions sur son efficacité.

Les agriculteurs

Les prix agricoles à la ferme ont augmenté de 24% au cours des 9 premiers mois de 1973 par rapport à la période correspondante de 1972 (graphique 4). C'est la plus forte hausse depuis la guerre de Corée au début des années 50 et c'est aussi la plus forte hausse dans la chaîne alimentaire. L'augmentation du prix des intrants, c'est-à-dire de la mouture, des engrais, de la gazo-line et d'autres moyens de production achetés par les agriculteurs a été de 15% pour les deux premiers trimestres de 1973 (graphique 4). Comme les prix de vente des produits agricoles ont augmenté plus vite que les prix des intrants, la situation économique des agriculteurs devrait s'être améliorée. La Commission de surveillance des prix alimentaires en fait d'ailleurs état en remarquant qu'en un an les agriculteurs ont presque comblé l'écart de revenu entre l'agriculture et le reste de l'économie. Autrement dit, les agriculteurs se seraient rapprochés de la parité de revenu, un de leurs principaux objectifs. Nous pensons que le diagnostic de la Commission est valable pour l'agriculture des Prairies, productrices de céréales. Au Québec, la situation s'est sans doute améliorée, mais moins que dans les Prairies, parce que pour les agriculteurs québécois les grains de provende représentent un coût et non une recette. Leur position économique s'est améliorée dans la mesure où ils ont pu compenser la hausse des grains de provende et des tourteaux par de meilleurs prix de vente.

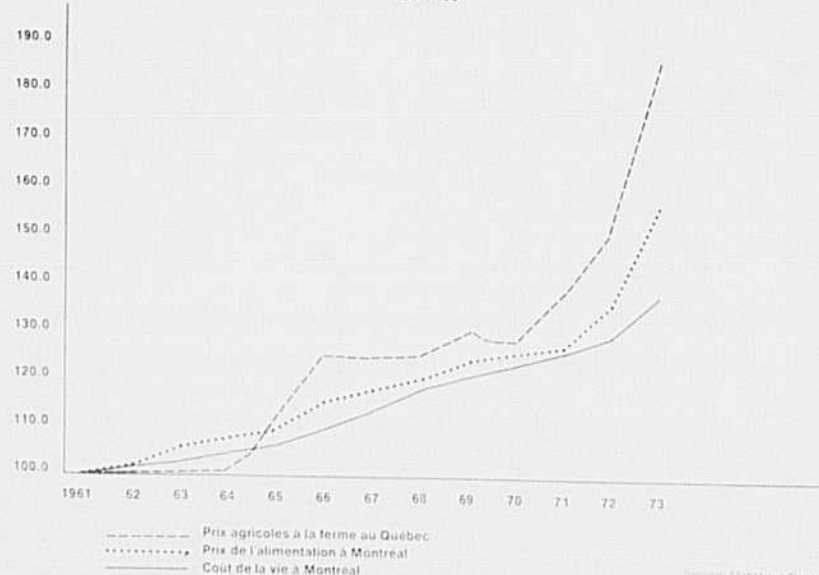
La Commission écrit à cet égard que les hausses des coûts des intrants peuvent être et sont effectivement transmises à travers les secteurs de l'alimentation jusqu'aux prix à la consommation.

Nous pensons qu'il faut nuancer cette affirmation. Les prix à la ferme n'ont cessé de diminuer depuis la guerre de Corée jusqu'en 1964. Or, pendant toute cette période, les prix des intrants augmentaient et donc le rapport prix reçus/prix payés se détériorait pour les agriculteurs. Les prix agricoles ont augmenté plus vite que les prix des intrants seulement en 1965, 1966, 1969 et depuis 1971 (graphique 4). Nous pensons que c'est seulement dans les périodes de forte demande que les agriculteurs ont la capacité de transmettre aux consommateurs les hausses de leurs coûts d'approvisionnement. On remarquera au graphique 4, que la hausse des prix à la ferme a précédé et pas suivi la hausse du coût des intrants. La situation générale pour les producteurs québécois est celle de vendeurs de produits agricoles en concurrence sur le marché nord-américain. Sur ce marché, ils n'ont pas de contrôle sur les prix et donc ils n'ont pas le pouvoir de compenser les hausses de coûts par les hausses de prix. Par contre, sur des marchés contrôlés, comme ceux du lait nature, du lait industriel et de la volaille, les producteurs sont mieux placés pour faire valoir leurs demandes d'augmentation de prix.

Graphique I

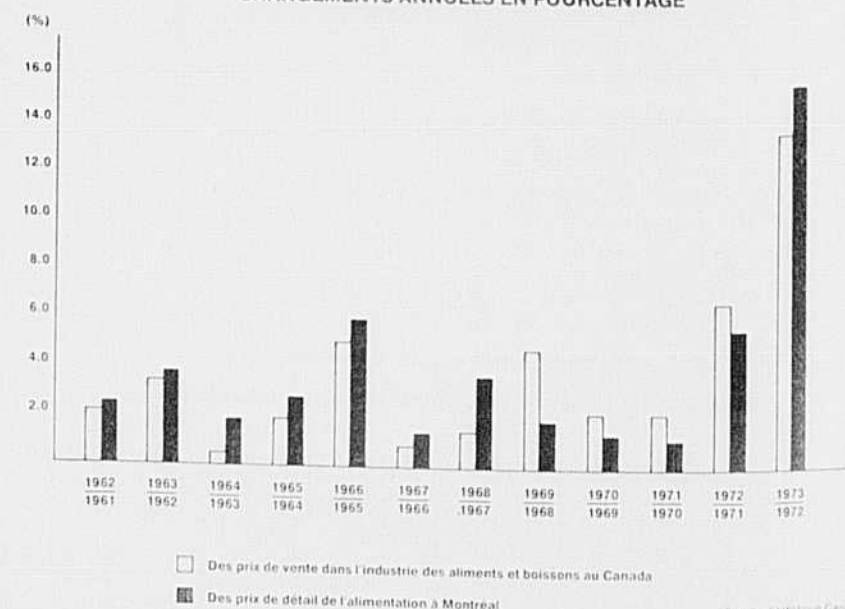
INDICES DE PRIX

1961 = 100



Graphique II

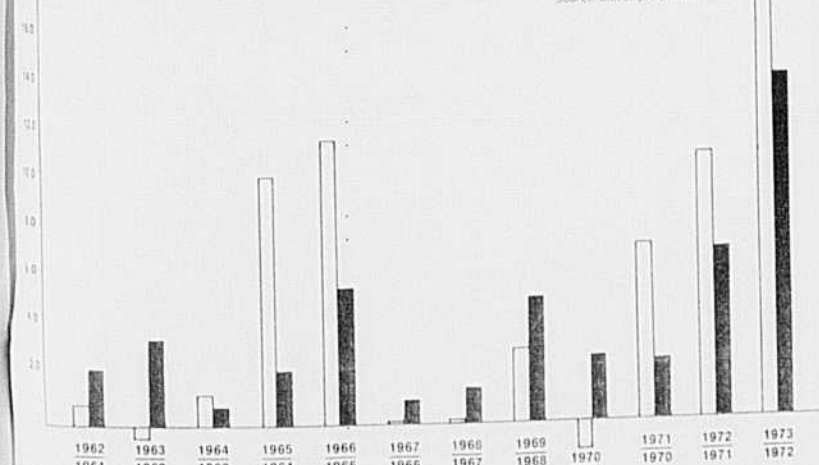
CHANGEMENTS ANNUELS EN POURCENTAGE



Graphique III

CHANGEMENTS ANNUELS EN POURCENTAGE

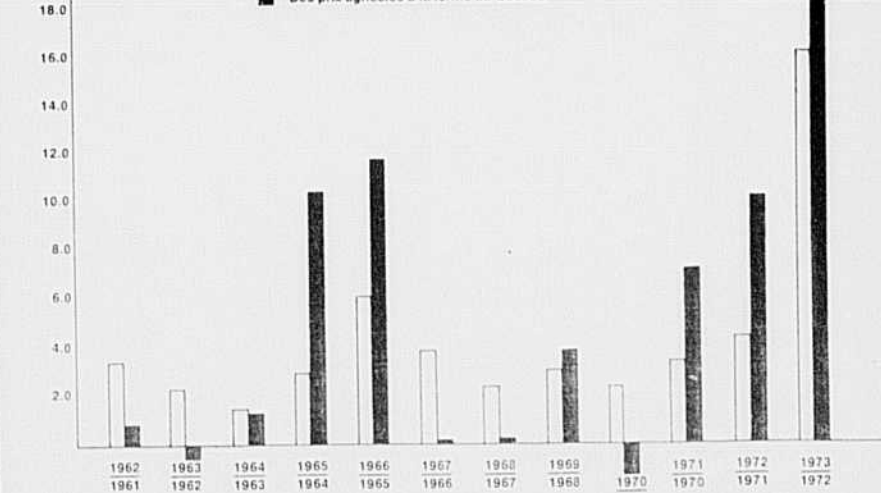
□ Des prix agricoles à la ferme au Québec
■ Des prix de vente dans l'industrie des aliments et boissons au Canada



Graphique IV

CHANGEMENTS ANNUELS EN POURCENTAGE

□ Des prix des intrants agricoles dans l'Est du Canada
■ Des prix agricoles à la ferme au Québec



Que faire?

Un événement spectaculaire comme la hausse des prix agricoles et alimentaires ne fait pas qu'affecter la position économique des individus et des groupes. Il nous aide à prendre conscience de la vraie nature et de la complexité des problèmes agricoles et il contribue à redonner à l'agriculture et à l'alimentation une importance qu'elles avaient peut-être perdue dans l'esprit de beaucoup de gens.

Il y a une dimension mondiale aux problèmes agricoles que les événements récents ont remis une fois de plus en lumière. La mauvaise fortune qui frappe le pêcheur d'anchois du Chili ou le producteur de blé russe dérange le Japonais qui veut s'offrir un steak inquiète le paysan indien et rend perplexe le producteur américain qui hésite entre planter du maïs ou du soja. C'est le marché mondial des céréales qui se charge de rendre tout ce monde interdépendant. À ce niveau, il n'y a de solution durable que mondiale. Il serait vain de songer à planifier la production mondiale de céréales sans que tous les pays grands producteurs se concertent. Un Américain disait lors de la récente conférence sur les protéines tenue à Québec que les prévisions, très scientifiquement établies, de son administration en matière de production et de besoins en céréales sont fragiles, parce que des achats de l'importance de ceux effectués par les Russes cette année dérangeraient complètement ces prévisions. S'il y avait concertation à l'échelle mondiale, on pourrait planifier la production tout en tenant compte des aléas de la température, parce que l'on sait assez bien à combien de mauvaises récoltes on peut s'attendre à l'échelle mondiale tous les dix ans, par exemple.

Il serait également possible d'éviter que des augmentations de production entraînent l'apparition de surplus invendables et des effondrements de prix. Un système de commercialisation basé sur des prix intérieurs élevés dans les pays riches et des prix bas pour les acheteurs de pays moins fortunés, assorti d'un système de stockage est une des solutions possibles.

La dimension mondiale des problèmes agricoles ne doit toutefois pas nous faire oublier comment fonctionne concrètement notre économie agro-alimentaire nord-américaine. Les quelques chiffres que nous avons donnés sur l'évolution et les changements de prix à divers stades du système agro-alimentaire soulèvent des questions quant à la capacité de certains groupes ou certaines entreprises de prendre des décisions plus conformes à leurs intérêts propres qu'à l'intérêt général. En tant que gardienne du bien commun, la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires nous paraît peu puissante si on la compare, par exemple, au Cost of Living Council (Conseil du coût de la vie) américain.

Nous pensons aussi qu'il faudrait étudier systématiquement les possibilités de faire des économies dans le système agro-alimentaire, autrement dit d'augmenter la productivité. Nous sommes

convaincus qu'il y a des réserves de productivité à tous les stades du système: production d'intrants, production agricole, transport, transformation, emballage, stockage, manipulation, publicité, etc... Mais les gains de productivité ne s'obtiennent pas en un jour. Il n'est pas non plus certain qu'ils se traduisent en baisses de prix ou hausses plus lentes pour le consommateur final.

Quant à la production agricole, un consensus se dessine sur la nécessité de l'augmenter. Comment se présentent, très brièvement, les possibilités d'accroissement de la production agricole au Québec?

Dans la production laitière, l'abaissement des entraves au commerce de certains produits laitiers avec les États-Unis et la demande croissante de poudre de lait et de fromage dans plusieurs pays en voie de développement ouvrent de réelles possibilités d'expansion pour le Québec. Saura-t-on les exploiter? Une politique d'expansion au Québec pourrait se heurter aux objectifs de la Commission Canadienne du Lait, très soucieuse d'équilibre global entre la production et la consommation au niveau canadien et attentive aux plaintes des consommateurs lorsque les prix augmentent au détail. D'autre part, beaucoup d'agriculteurs quittent la production laitière pour de nombreuses raisons, dont le manque de main-d'œuvre et des conditions de vie trop austères. Celles-ci rebutteraient peut-être moins les jeunes, plus disposés à mettre en commun certaines opérations, comme la traite. Mais les problèmes de crédit représentent souvent pour eux une barrière infranchissable. La Commission Canadienne devrait aussi réexaminer la limite supérieure des

quotas et la pénalisation qui frappe le dépassement des quotas.

La production de veaux F₁ semble pouvoir augmenter car elle est rentable, mais la finition des bouvillons dans les parcs d'engraissement rencontre des difficultés, en raison du coût élevé et de la pénurie de bouvillons et de la concurrence de l'Ouest, où la terre et les grains coûtent moins cher.

Le Québec semble mieux résister à la concurrence de l'Ouest dans la production de porcs et de volaille: depuis trois ans, il maintient sa part du marché canadien. Il voit malheureusement diminuer sa part du marché canadien dans la production d'œufs: elle est passée de 18,4% à 15,5% entre 1970 et 1972.

De manière plus générale, l'expansion de la production pourrait se heurter au développement de l'agriculture à temps partiel, qui a rapporté \$223 millions de revenus en 1971, soit davantage que le revenu net total du secteur agricole. On peut aussi se demander si la période d'excès de main-d'œuvre agricole, caractéristique de l'agriculture nord-américaine depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ne touche pas à sa fin. Le fait que la production agricole québécoise a diminué deux fois consécutivement en 1971 et 1972 doit faire réfléchir, car la mauvaise température n'explique pas tout.

Il est vrai que la productivité plus grande des ressources humaines, des équipements et du sol a énormément contribué à l'accroissement de la production agricole au cours des vingt dernières années. Mais on observe un net ralentissement de l'augmentation de la productivité durant la période 1960-1970 par rapport à la période 1950-1960. On peut aussi s'interroger sur le lien qui existe réellement entre l'augmentation de la productivité et les sommes importantes que l'on dépense pour la recherche agricole au Québec (\$9 millions en 1973). Je ne nie pas qu'il y ait un lien, mais je remarque qu'il n'a jamais été clairement démontré. Enfin, il est rare que les agriculteurs conservent longtemps les économies réalisées dans la production. Sur les marchés concurrentiels comme ceux du porc, de la volaille et des œufs, ces économies sont transmises aux consommateurs sous forme de baisses de prix ou de hausses plus lentes des prix. Les agriculteurs ont pourtant droit au moins à une partie des gains de productivité puisque ce sont eux qui les réalisent.

Conclusion

La hausse spectaculaire des prix agricoles et des prix des aliments a remis à l'avant-scène ce qu'on appelle le système agro-alimentaire, composé des industries qui fournissent à l'agriculture des intrants, du secteur agricole, des secteurs de la transformation et de la distribution. Étant donné que ce système regagne aux yeux du public une importance qu'il semblait avoir perdue, il faut en profiter pour que les choix fondamentaux qui commandent l'avenir de l'agriculture et des industries alimentaires au Québec soient posés et discutés. De cet avenir dépendent non seulement la prospérité de ces secteurs importants de notre économie, mais également l'approvisionnement des Québécois en denrées alimentaires et l'emploi de plus de 150.000 personnes.

Tableau I

INDICES DE PRIX

1961 = 100

	À la consommation Montréal	% de variation	À la consommation : alimentation à Montréal	% de variation	Des prix agricoles : à la ferme au Québec	% de variation
1961	100.0	—	100.0	—	100.0	—
1962	101.2	1.2	102.3	2.3	100.9	0.9
1963	102.9	1.7	106.1	3.8	100.3	-0.6
1964	104.5	1.6	108.0	1.8	101.4	1.1
1965	106.7	2.1	110.0	1.9	111.9	10.4
1966	109.9	3.0	116.7	6.1	125.2	11.9
1967	114.2	3.9	118.3	1.4	125.2	0.0
1968	118.1	3.4	122.3	3.4	126.0	0.1
1969	121.8	3.1	124.7	2.0	131.0	4.0
1970	124.3	2.1	126.6	1.5	129.0	-1.5
1971	126.6	1.9	128.3	1.3	138.7	7.5
1972	131.4	3.8	137.1	6.9	154.3	11.2
1973	138.5*	5.8*	157.7**	16.4**	188.1*	24.1*

Source: Statistique Canada

* Moyenne janvier-septembre et pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de 1972.

** Moyenne janvier-août et pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de 1972.

Tableau II

INDICES DE PRIX

1961 = 100

	Des prix de vente dans l'industrie des aliments et boissons au Canada	% de variation	Des intrants agricoles dans l'Est du Canada	% de variation
1961	100.0	—	100.0	—
1962	102.1	2.1	103.4	3.4
1963	105.7	3.5	105.7	2.2
1964	106.2	0.5	107.0	1.2
1965	107.3	1.0	110.2	3.0
1966	113.0	5.3	116.9	6.1
1967	113.9	0.8	121.4	3.8
1968	115.5	1.4	124.3	2.4
1969	121.3	5.0	128.1	3.1
1970	124.3	2.5	131.4	2.6
1971	127.1	2.3	135.8	3.3
1972	137.2	7.9	141.5	4.2
1973	156.7*	14.2*	159.8**	14.5**

Source: Statistique Canada

* Moyenne janvier-septembre et pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de 1972.

** Moyenne pour les deux premiers trimestres de 1972 et pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de 1972.

Tenir



maison

C'est habituellement au creux de l'hiver que les magasins offrent ce qu'ils appellent les "ventes de blanc". Vente d'articles de lingerie pour la maison: draps, taies d'oreillers, serviettes, nappes. C'est donc le moment idéal pour garnir son trousseau ou regarnir sa lingerie qui commence à porter le poids des ans. La compagnie Dominion Textile a publié une brochure de conseils qui nous semblent fort utiles pour toutes les femmes soucieuses d'économie et de confort, nous nous inspirons donc cette semaine des avis de ces spécialistes.

GUIDE D'ACHAT

SACHEZ PRÉVOIR

Aujourd'hui, la ménagère trouve dans les magasins un choix merveilleux de draps et de taies d'oreillers dans les catégories blanc neige, pastels fondants, imprimés ravissants, rayures à couleurs riches; enfin un choix hors pair pour satisfaire tous les goûts, tous les besoins et tous les budgets. Un choix infini de grandeurs, de genres et de qualités. Donc, avant d'acheter, il est bon de se poser les questions suivantes: Où vais-je les utiliser? Combien m'en faut-il? Quelles qualités me conviennent le mieux? Qu'est-ce qui s'adapte le mieux à mes besoins?

Après avoir décidé de l'usage des draps, à savoir s'ils doivent servir pour la chambre des parents, pour celle des enfants ou pour la maison de campagne, le choix se fait entre le percale douce et fine, les draps sans repassage, ou les draps ultra résistants.

Le minimum requis est de six draps et six taies d'oreillers par lit — deux en usage, deux au lavage, deux dans l'armoire à lingerie. Cette méthode de rotation assure un maximum de durabilité et de confort avec un minimum d'inconfort entre les jours de buanderie et de livraison. Vous aurez la satisfaction d'être prête en cas d'urgence, de maladie ou de visite inattendue.

Il est toujours avantageux d'avoir des draps additionnels de même couleur ou de tons agencés pour chaque chambre. Les ménagères avisées utilisent les imprimés, les pastels et les draps rayés comme couvre-lits d'été à cause de leur aspect de netteté et de

fraicheur. Un drap bleu pastel employé comme couvre-lit, combiné avec des taies d'oreillers fleuries constitue un des jolis agencements qui, lors de votre magasinage, saura vous inspirer.

COMMENT CHOISIR VOS DRAPS ET TAIES D'OREILLERS

Un assortiment complet de draps et de taies d'oreillers dans des qualités différentes et à des prix variés vous est offert. Il y a cependant quelques règles à suivre pour permettre un choix plus judicieux. Voici les distinctions à noter:



GRANDEUR DU LIT

DIMENSIONS DU MATELAS

bassinette	28" x 52"
lit junior	33" x 63"
lit superposé	30" x 72"
lit simple	36" x 75"
lit jumeau	39" x 75"
lit jumeau ultra long	39" x 80"
lits trois-quarts	48" x 75"
lit double	54" x 75"
lit double ultra long	54" x 80"
grandeur "queen"	60" x 80"
grandeur "king"	72" x 84"
grandeur "hollywood"	78" x 80"

IMPORTANT

Les dimensions de matelas varient presque à l'infini. Il faut donc, avant d'acheter, s'assurer des dimensions de ceux que l'on veut couvrir. Quant aux draps pré-ajustés, ils sont prérétrécis ou "Sanforized". Ils vous assurent donc un ajustement parfait pour toute la durée du drap.

Voici une liste complète des dimensions possibles. On vous suggère de noter celles de vos matelas, vous rappelant que la dimension des draps fabriqués au Canada est calculée bordure finie.

LA MEILLEURE FAÇON DE FAIRE UN LIT

Chaque jour, défaire le lit et le laisser aérer. Chaque semaine, retourner le matelas et le changer bout pour bout.

COMMENT FAIRE UN LIT AVEC DES DRAPS DROITS

(1) Étendre le drap, l'endroit à la surface, la bordure la plus large à la tête, utilisant le pli du centre comme guide. Commencer par le pied du lit, replier 6" sous le matelas sur toute la largeur. Faire de même à la tête, tirant le drap bien lisse. Ensuite border tous les coins.

(2) Comment border les coins:
(a) Prendre le coin du drap à environ 12" du pied du lit pour le

reporter sur le dessus pour en former un triangle.

(b) Insérer la partie qui reste sous le matelas.

(c) Ramener le pli et le replier fermement sous le matelas.

(3) Enligner le drap du dessus avec la tête du lit, l'étendre l'envers à la surface, laissant 6" au pied pour replier; placer la couverture à environ 10"

(hauteur des épaules) de la tête du lit; prenant ensemble le drap et la couverture, glisser les deux sous le matelas au pied du lit et border, ayant soin de ne pas déplacer le drap du dessous. Replier le drap du dessus sur la couverture de manière à la protéger.

(4) Le drap de dessous et la couverture peuvent être repliés sur les côtés ou laissés pendants. On peut aussi ajouter un petit pli dans le drap de dessus et la couverture sur toute la largeur du matelas pour fournir plus d'espace aux oreillers.

(5) Il suffit de secouer l'oreiller quelque peu pour le mousser et d'un léger coup de main pour l'égaliser avant de l'insérer dans la taie. On tient ensuite l'oreiller

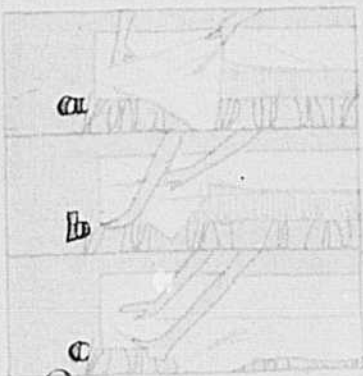
collé sur soi en utilisant les deux mains on y glisse la taie.

(6) Pour bien étendre le couvre-lit, il suffit de s'assurer que les côtés soient égaux. Pour obtenir un effet canapé, il faut replier le haut du couvre-lit d'environ 30". Ensuite déposer l'oreiller le bout ouvert vers l'extérieur du lit, le superposant partiellement au-dessus de la partie pliée du couvre-lit. Il s'agit ensuite de ramener le couvre-lit au-dessus de l'oreiller et de le replier derrière l'oreiller.

(7) Plier la douillette ou la couverture supplémentaire en accordéon de manière à pouvoir la tirer en un tour de main, et la déposer au pied sur le couvre-lit.



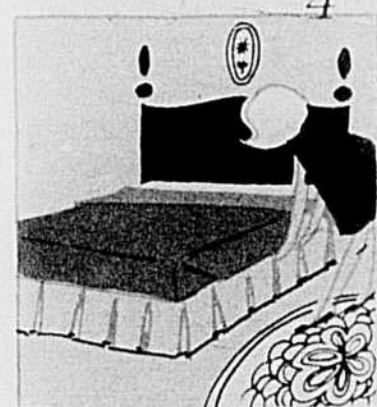
1



2



3



4



5



6



7



Mon nez dans votre cuisine

On peut se fier au saumon en boîte

En ce début de février que le calendrier vient inexorablement de nous ramener, nous nous posons à nouveau des questions, quant au budget alimentaire. Même s'il faut admettre que le coût de la boîte de saumon a augmenté — comme celui de tous les aliments riches en protéines — il faut toujours savoir que ce poisson demeure un bon achat du point de vue dollar.

Le saumon en conserve est un aliment "pratique". Il est cuit et prêt à être servi tel que — ou, en le combinant avec d'autres ingrédients, on peut l'allonger facilement et transformer la préparation en plats nutritifs, à servir chauds — sans trop grever le budget-nourriture. (Plus que jamais nous vous recommandons d'utiliser tout le contenu de la boîte de saumon, car le jus et les arêtes — facilement écrasées — contiennent des éléments fort nutritifs.)



Avec une boîte de saumon — contenance 7 1/2 oz/220 g — on peut confectionner un excellent plat qui reconstituera trois convives à la fin d'une froide journée hivernale, soit une Cocotte-surprise de riz et saumon.

Couronne nouilles et saumon — voici un autre plat principal que toute mai-

trousse de maison sera fière de présenter sur sa table, même s'il s'agit d'invités. Il se réalise avec deux boîtes de saumon de 7 1/2 oz/220 g.

Prix de revient de la portion: il s'établit de 53c à 64c pour la cocotte familiale et de 51c à 62c pour la couronne, selon l'espèce de saumon employée.

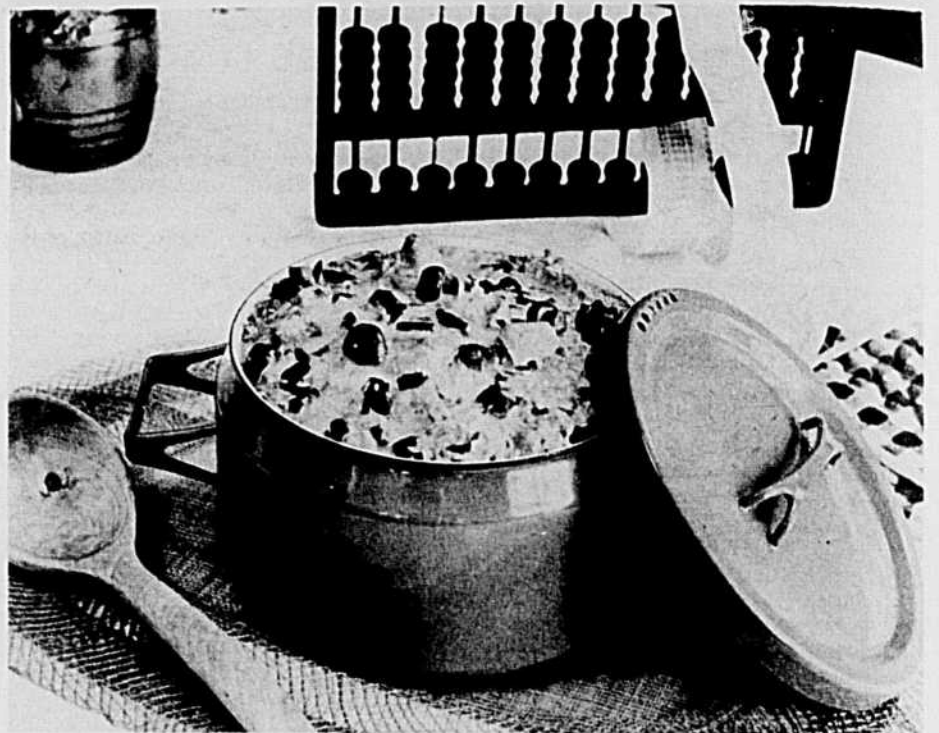
RIZ ET SAUMON EN COCOTTE-SURPRISE

Un repas bien reconstituant, aux proportions calculées pour trois personnes, particulièrement recommandé pendant les jours durs de l'hiver. Ajouter des légumes au choix.

- 1 boîte de saumon de Colombie Britannique (7 1/2 oz/220 g)
- 1/2 tasse de crème légère
- 2 c. à table de farine
- 1 jaune d'oeuf
- 1 boîte de 5 1/2 oz de champignons entiers*
- 1/2 tasse de pruneaux dénoyautés, cuits et hachés (facultatif)
- 1/2 tasse de riz brun à grains longs

Émietter le saumon dans son jus. Battre crème, farine et jaune d'oeuf jusqu'à consistance lisse. Verser dans une casserole; cuire à feu doux en brassant constamment, jusqu'au point d'ébullition. Ajouter champignons (avec leur jus), saumon, pruneaux hachés, et riz; bien mélanger. Placer la préparation dans un plat à four beurré de 1 pinte de contenance. Mettre au four à 350 degrés F, pendant 40-45 minutes, 3 portions.

* Si on ne peut trouver cette dimension de boîte, prendre la moitié d'une



boîte de 10 oz, ou 1/4 de livre de petits champignons frais.

Suggestion pour légume d'accompagnement: moitiés de tomates saupoudrées de fromate et passées au grill.

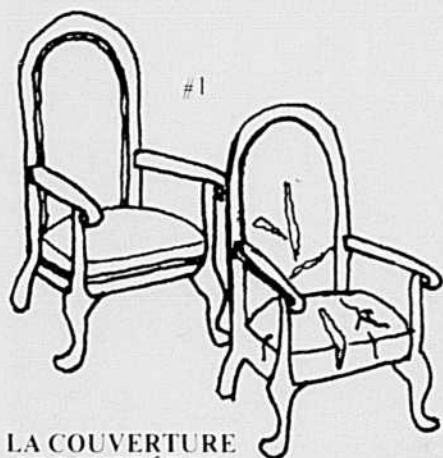
COURONNE NOUILLES ET SAUMON

Un plat principal qui sera la fierté de toute maîtresse de maison quand elle le servira à des invités.

- 2 boîtes de saumon de 7 1/2 oz/220 g
- 6 oz de nouilles ou de spaghetti (rompu)
- 2 c. à table de poivron (piment) vert haché
- 2 c. à table d'oignon haché
- 2 c. à table de beurre
- 4 jaunes d'oeufs
- Sel et poivre au goût
- 1/2 tasse de tomates étuées, en conserve, hachées
- 4 blancs d'oeufs
- 1/2 tasse de fromage cheddar râpé
- Épinards hachés et cuits*

Émietter le saumon dans son jus. Cuire les nouilles ou les spaghettis selon le mode d'emploi. Cuire oignon et poivron au beurre jusqu'à translucidité. Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à consistance épaisse et obtention d'une couleur citron; incorporer saumon émietté, sel et poivre. Ajouter nouilles cuites, tomates et préparation à l'oignon. Battre les blancs d'oeufs en mousse ferme mais non sèche et les incorporer au premier mélange. À la cuiller, déposer dans un moule en anneau bien beurré, de 1 1/2 pintes. Placer le moule dans un plat d'eau bouillante et pocher au four de 350 degrés F, pendant 40 à 45 minutes, ou jusqu'à ce qu'une lame de couteau insérée ressorte nette. Démouler sur un plat de service, saupoudrer de fromage cheddar râpé, et remplir le centre de l'anneau avec de l'épinard cuit, 6 à 8 portions.

* Les épinards peuvent être remplacés par tout autre légume vert. On peut aussi substituer une sauce au fromage râpé.



LA COUVERTURE CROCHETÉE DU FAUTEUIL

Le fauteuil est bien solidifié, bien rembourré. On aura repeint ou verni ses bras et ses pattes. Il attend sa couverture... Amorçons-en la confection. (Illustration #1).

Se servir d'une fibre synthétique et d'un crochet approprié, plus petit que trop gros, de façon à obtenir un travail serré. Un travail trop lâche s'étirera.

En utilisant le patron relevé, refaire en travaillant en MAILLES SERRÉES un morceau identique en taille à l'ancien. Le patron sera quadrillé (1 po.). Selon sa tension, on montera le nombre de mailles approprié. Les augmentations et les diminutions seront indiquées sur le patron même. Se rappeler que les augmentations et les diminutions se font à la 2e et à l'avant-dernière mailles.

Jeu de crochet

avec Angèle

Voir du neuf dans du vieux (3)

D'après la forme du modèle on peut faire le travail selon différents procédés. Il sera uni, rayé ou à carreaux... etc., à son goût.

A- On travaillera en rangs si le modèle est quadrilatère ou irrégulier, en suivant bien le patron. (Illustration #2).

B- Si le modèle a la forme quadrilatère, on pourra travailler un carré de son choix, pas trop ajouré cependant. Un grand carré ou des carrés plus petits rattachés les uns aux autres donnent un effet agréable. (Illustration #3).

C- Si le modèle est de forme elliptique, on travaillera en oval. (Illustration #4).

Monter une chaînette de longueur égale à la différence entre la longueur et la largeur du modèle.

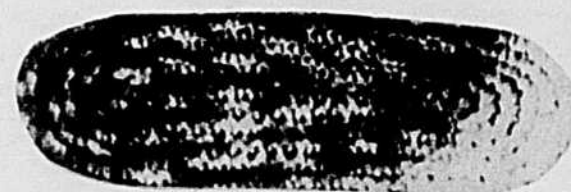


Exemple: si la longueur du morceau est 30 po. et sa largeur 20 po. alors la longueur de la chaînette sera égale à 10 po. Faire le 1er rang en m.s. Au bout, faire 5 m.s. en piquant dans la 1ère maille de la chaînette; conti-

nuer en revenant de l'autre côté de la chaînette en m.s.; faire 5 m.s. dans la dernière m. de la chaînette, attacher par une m.c. dans la 1ère m.s. On doit avoir le même n. de m.s. des 2 côtés de la chaînette.

2e rang: en m.s.; aux extrémités, faire 2 m.s. sur la 1ère m., 1 m.s., 2 m.s. sur la 3e, 1 m.s., 2 m.s. sur la 5e.

3e rang: en m.s.; aux extrémités, faire



une aug. à toutes les 2 m.s.
4e rang: en m.s.; aux extrémités, faire une aug. à toutes les 3 m.s. Répéter ce 4e rang en modifiant les aug. de 1 m. par rang.

D- Si le modèle est circulaire, on travaillera en rond. (Illustration #5). Faire un anneau de 4 m.l.

1er tour: 6 m.s. dans l'anneau.

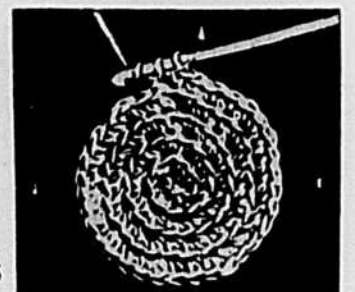
2e tour: 2 m.s. dans chacune des m.s. du tour préc.

3e tour: 1 m.l.; * 2 m.s. en piquant sous la m.s. du tour préc. 1 m.s. sous la m. suivante *. Répéter tout autour. Attacher par une m.c.

4e tour: Comme le 3e, en faisant les augmentations toutes les 2 m.s. Continuer ainsi, en aug. de 6 m. par tour. Ceci s'obtient en espacant les aug. d'une maille de plus à chaque rang. Fixer solidement la couverture du siège et du dossier, en tendant bien. On crochetera ensuite un galon solide en m.s. (1/2 po.). Ce galon sera broqué tout autour du siège et du dossier.

Voilà un fauteuil qui a retrouvé sa belle apparence et qui pourra être placé dans toute pièce de la maison.

N'aviez-vous pas raison de voir du neuf dans du vieux?





Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L2P2

"Il n'a jamais eu de pitié, gros comme un pois..."

Q-Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 30 ans. Mariée depuis 11 ans, j'ai 5 enfants. Pour répondre à une dame qui disait récemment dans votre courrier du 7 novembre que le bonheur se bâtit chaque jour, je ne lui dirais pas la même chose. J'ai essayé de faire ce qu'elle a dit au début de sa lettre, voici le résultat de mon petit bonheur, si on peut appeler ça ainsi.

Mes enfants ont 10 ans, 8 ans, 5 ans, 4 ans et la dernière 15 mois. Entre ça, j'ai fait 3 fausses couches. Lorsque je suis enceinte, je suis très malade, mon mari n'a jamais eu pitié de moi, gros comme un pois. Il n'est jamais venu me voir à l'hôpital. Dès le retour, il me tombait sur le dos, je n'en ai jamais assez fait à son goût. Il est même allé jusqu'à me battre lorsque j'étais enceinte. Nous avons une grosse besogne: poules, cochons, vaches. Écurer des cochons, ce n'est pas bien drôle lorsqu'on attend un enfant. J'ai fait cela jusqu'au dernier matin et j'ai accouché de mon premier dans l'après-midi. Aujourd'hui, j'ai tout abandonné le travail à l'extérieur. Ma petite n'ayant que 15 mois, j'ai trop d'ouvrage. Voici ce qui se passe depuis que j'ai abandonné le travail extérieur.

Les enfants, c'est moi qui s'en occupe tout le temps. Lorsqu'il est là et qu'il s'occupe d'eux c'est pour les faire pleurer. Depuis la naissance de la dernière, il s'est installé un lit en bas et il ne me parle que pour chialer et disputer. Si je me berce, il trouve quelque chose à dire. Pour moi, il n'y a jamais eu de fête d'anniversaire, de souper au restaurant, j'ai le principal. Pas plus. Nous vivons voisin de sa mère et de sa soeur, pour lui ce sont deux "Sainte-Vierge".

Laissez moi vous dire que je ne suis heureuse qu'avec mes enfants. Je ne vis que pour eux. Si je partais pour aller loger ailleurs, je n'abandonnerais jamais mes enfants, il est trop brutal.

Depuis longtemps, je me suis aperçue qu'il ne m'aime pas. Si vous me dites que je serais mieux de partir et de me faire vivre par le Service Social, je le ferai immédiatement.

Il ne me reste personne à qui parler et me défouler le cœur. Mes parents sont morts lorsque j'étais jeune. Depuis longtemps, je pense à vous écrire, j'ai le cœur si gros.

Petit bonheur

R- Vous êtes pauvre amie l'exemple classique de l'épouse bafouée par un mari stupide. Je dis bien "stupide", car, il faut manquer un peu de finesse pour ne pas savoir utiliser les ressources d'une femme dévouée et compréhensive. Ce que vous avez sûrement été les premières années de votre mariage.

On peut se demander pourquoi vous avez épousé cet homme, quelle sorte de galant il pouvait bien être? Pour lui ne compte que le travail, le rendement, au lit, comme ailleurs. En ce moment, votre situation est bien pourrie. D'autant plus pourrie que cet homme se voit refuser ce sur quoi il comptait le plus: votre travail à l'extérieur et votre consentement au lit. Pour le premier point, vous avez raison de vous retrancher dans votre foyer. Vos enfants ont besoin de vous et vous avez besoin d'eux. Une épouse n'est pas une esclave. Nous ne sommes plus à l'époque des Pharaons.

L'autre point cependant, celui qui rend probablement votre mari si odieux et si cruel: le fait que vous ne soyez plus tous les deux de véritables époux, pourrait être il me semble étudié avec un peu plus de réalisme. Pourquoi n'allez-vous pas voir un bon médecin qui vous recommanderait une méthode de contraception sûre et bien adaptée à votre cas? Vous pourriez à nouveau envisager de mener une vie normale avec votre mari. C'est là une condition essentielle à un certain équilibre dans votre union.

Je ne sais pas en quelles circonstances votre mari a décidé de déménager sa paillasse ailleurs. Mais je les imagine facilement. Il vous appartient de vous montrer plus fine que lui et d'accepter de faire ce pas pour ramener la paix dans la maison.

Vous n'avez probablement pas beaucoup le goût de reprendre la vie commune, mais c'est une tentative extrême pour donner à vos enfants des parents qui s'entendent au moins sur le minimum.

Je ne conseille jamais à personne de quitter le foyer conjugal. Sans doute une survivance du vieux principe qui veut que la plus mauvaise entente à l'amiable vaille mieux qu'un procès. Je crois sincèrement que vous avez encore tout à gagner à mettre de l'eau dans votre vin, quitte à mettre un gallon pour son petit verre à lui. Ensuite, si rien ne change, s'il est toujours aussi brutal, demandez de l'aide du Bureau des Affaires sociales le plus rapproché de chez vous. À ce moment-là, montrez-vous inflexible et solide. Les gens brutaux n'apprécient pas les chiffres molles, ça les excite encore plus. Donald est mort et c'est tant mieux.

Vos enfants vont vieillir vous allez trouver auprès d'eux un

grand réconfort. Il est encore temps de sauver les meubles, comme on dit. Le père est toujours le père, même s'il n'est pas toujours le héros qu'on voudrait, un enfant a besoin d'admirer son père, quel qu'il soit. Vous allez être courageuse et intelligente. Oubliez belle-mère, belle-soeur et compagnie. C'est vous qui faites votre vie. Avec vos moyens à vous. Redonnez-nous de vos nouvelles.

Marie-Josée

Des nouvelles de notre ami Serge de Kamouraska

On se souvient sans doute d'un jeune correspondant qui l'an dernier nous confiait sa détresse de ne plus pouvoir marcher. Serge n'a que 20 ans. Grâce à la générosité des lecteurs de ce courrier il a pu se procurer un genre de bicyclette spécial lui permettant de se mouvoir aux alentours de chez lui. Il nous envoie sa photo et quelques commentaires.



"C'est celui qui signait 'Assis pour la vie' qui vous écrit ces mots. Je vous envoie une photo sur le bicycle que j'ai pu acheter grâce aux lecteurs de la Terre. Cet été, je vous assure que j'en ai profité. Je partais le matin, je revenais diner et je repartais. Partout, les gens m'arrêtaient pour me parler. En même temps, je profitais de la belle température. Je pouvais ainsi sortir. Ça ne se compare pas avec les trois autres années précédentes où j'étais assis sur une chaise. Malheureusement, je ne peux me servir de mon véhicule à cette période de l'année, ce n'est quand même pas une moto-neige. J'espère que l'hiver ne sera pas trop long. Je viens justement de lire dans votre courrier la lettre de Carole signée 'J'ai vingt ans et j'ai réappris à marcher une deuxième fois.' Je suis très heureux qu'elle puisse marcher de nouveau. Si vous saviez comme je l'envie. Moi, j'ai passé un an à l'hôpital subissant maintes opérations (des essais) pour récompense, après toute cette hospitalisation, le médecin m'annonce que je ne marcherais jamais plus. On ne peut s'imaginer le choc que ça nous donne et la période sombre que l'on doit traverser, (quand on y parvient). Comme Carole le disait, moi aussi les lettres des lecteurs m'ont fait du bien. Ça aide à remonter la pente." Serge Lizotte, St-Onésime, cte Kamouraska.

Y Z CHERCHEUR: Voici la recette de vin de framboise de Janette Bertrand. Vous pouvez faire ce vin avec des fraises, des groseilles, des mûres, des raisins, du casis, en somme tous les petits fruits. Ingrédients: 2 pintes de framboises mûres, lavées et égouttées, écrasées. 2 pintes d'eau bouillante, 2 lbs de sucre, l'envelop-



À femme aimée, belle couture

4813 — Robe amincissante et col en V toujours flatteur. DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La taille 14 1/2, buste 37 prend 2 vgs 1/4 dans le 54 po. Prix: \$1.08 taxe incluse.

4624 — Robe agréable pour le printemps qui vient, ceinture amovible. TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs 1/4 dans le 45 po.: Prix \$1.08.

4864 — Facile à porter et d'allure jeune, idéale en polyester, tricot ou jersey. Tailles de demoiselle: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. Tailles de dame: 40, 42, 44. Prix: \$1.08.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

pe de levure. Laissez reposer les framboises écrasées dans l'eau bouillante pendant 6 hres. Passez au tamis et versez le jus dans une casserole de verre pyrex, de granit ou de fonte émaillée et ajoutez 2 livres de sucre. Cuisez jusqu'au premier bouillon, enlever l'écume, laissez refroidir, ajoutez 1 enveloppe de levure et versez dans un récipient de verre, de plastique, de grès ou de granit que vous recouvrirez d'un linge propre. N'y touchez pas, jusqu'à la fin de la fermentation, environ 2 mois. Siphonnez pour mettre en bouteilles et ne buvez pas avant un mois. Pour votre autre question, vous me demandez comment former le caractère. C'est toute une question!... On forme le caractère, on le trempe, comme on trempe le fer, en le battant et en ne le ménageant pas... On se blinde à force d'actions qui nous coûtent et qui nous pèsent. À force de travailler, on devient travailleur. À force de résister, on devient résistant. À force de refuser les baisers et les caresses, on devient volontaire et chaste!... Petits secrets faciles à dévoiler, moins faciles à mettre en pratique.

18 NOËLS: Il est assez normal que des jeunes gens qui s'aiment et qui désirent s'épouser s'accordent ainsi certaines privautés que vous me décrivez dans votre lettre. Toutefois, cela ne doit pas devenir une pratique régulière et exclusive, car elle peut empêcher ensuite d'obtenir des satisfactions normales par l'exercice de la vie conjugale ordinaire.

NICOLE DÉCOURAGÉE: Ma chère Nicole, parlez-vous autant que vous écrivez longtemps? En ce cas, je comprendrais un peu que vous fassiez un peu peur à un garçon... 12 pages c'est beaucoup! Votre problème aurait pu être expliqué plus brièvement... C'est une habitude précieuse que de pouvoir rendre sa pensée précise et concise... Je

comprends votre désarroi. Ce jeune homme manque en effet à la plus élémentaire délicatesse en ne vous donnant pas signe de vie. S'il désire rompre pour de bon, il faudrait qu'il ait le courage de le faire, face à face. C'est sûrement un garçon assez indécis et faible de caractère. Demandez-lui une explication claire et franche. Par lettre, c'est parfois plus facile. Ensuite, s'il ne devait pas revenir, étant donné votre âge, 23 ans, vous ne devez plus perdre de temps à rêver et à pleurer. Les cadeaux n'ont pas toujours l'importance qu'on leur attache. Souvent certaines personnes donnent de gros cadeaux, parce qu'ils ne peuvent donner autre chose: un peu d'eux-mêmes... Vous allez finir par découvrir en vous les ressources nécessaires pour faire face à vos difficultés. La vie va redevenir ce que vous aurez le courage de vouloir qu'elle soit!

UNE QUÉBÉCOISE: Il arrive souvent que les veufs ou les veuves aient peur de la réaction de leurs enfants, même de leurs grands enfants mariés, quand ils décident de se remarier. C'est probablement pour cela que votre père n'a parlé de ses projets qu'à une de ses filles. Il ne sert à rien de le lui reprocher. Cela est fait. Au fond, il est vrai que cela ne concernait que lui et sa future femme. Il aurait certes été plus délicat, qu'il vous en parle auparavant. Mais il faut essayer de le comprendre. Les hommes d'un certain âge sont souvent maladroits, quand il s'agit de leurs problèmes sentimentaux. Soyez généreuse et oubliez tout cela.

BRUNETTE CAMPAGNARDE: Pour obtenir informations sur le métier d'hôtesse de l'air, s.v.p. écrire à Air Canada, 1 Place Ville-Marie, Montréal. Badigeonnez votre nez avec un peu d'alcool camphré pour enlever l'excès d'huile et surveillez votre alimentation pour éviter le plus possible les mets gras ou trop épicés.



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



Le vieux Dussault est mort

Mercredi, le 23 janvier, 8 h 35 du matin. J'écoute Michel Desrochers, à Radio-Canada, comme d'habitude. Soudain, un flash du Service des nouvelles: "Incendie dans le métro de Montréal, à la hauteur de Laurier et Rosemont." Je suis sidérée. Ma première pensée, ma fille aînée qui tous les matins suit ce trajet. En un éclair, je la vois prise dans la foule, dans une panique folle. Je veux téléphoner à son appartement, mais ne parviens pas à composer le numéro. Finalement, une voix au bout du fil: "Maman, c'est toi. Non, je n'ai pas pris le métro ce matin. Je me rendrai à l'Université avec une compagne, en auto". Je respire. Mais sous le coup de l'émotion, je ne parviens pas à me ressaisir.

Je place la radio à CKAC où déjà tout ce que le poste compte de reporters sont aux trousses des policiers, des pompiers et des rescapés de

l'enfer sous le plateau Rosemont. Malgré moi, ça me rappelle les histoires des "coups de grisou" des mines de charbon où les familles attendent les brancards qui ramèneront les êtres aimés. On saura plus tard que plus de 1.100 personnes se seront échappées en dix minutes des rames de métro immobilisées, ce qui veut dire qu'au moins 4 ou 5.000 personnes auront tremblé ce matin là pour des êtres chers. Heureusement, personne n'en est mort. Quelque chose d'autre est mort cependant ce matin-là: la confiance des montréalais dans la sécurité de leur Métro. On se souvient de l'euphorie de l'automne 66 quand on se promenait pour rien sous terre, ébloui par tout ce bleu, ce blanc, ce décor fantastique. C'est comme le réveil d'un époux qui ayant épousé une fille trop belle, se rend compte un beau matin qu'elle éclate pour un rien et que son roulement silencieux n'est au fond qu'une hypocrite menace pour l'étouffer vivant.

Les images que la télévision nous donne en fin de journée ne font que confirmer ce que l'on pressentait déjà. À voir les rouleaux de fumée noire qui sortent pressés des bouches de métro on ne pouvait qu'être ébranlé par le courage des hommes qui ne craignaient pas de descendre dans cet enfer pour amortir le déficit de

Télévision Agricole à Radio Canada

La Semaine Verte, 3 février, de midi à 13 h.

- L'enseignement agricole au niveau des Cegeps.
- Les insectes sur les plantes de maison.
- La conférence sur l'agriculture des provinces de l'Ouest.
- L'élevage des animaux de boucherie au Québec.
- La coupe à blanc ou la coupe sélective dans nos forêts.

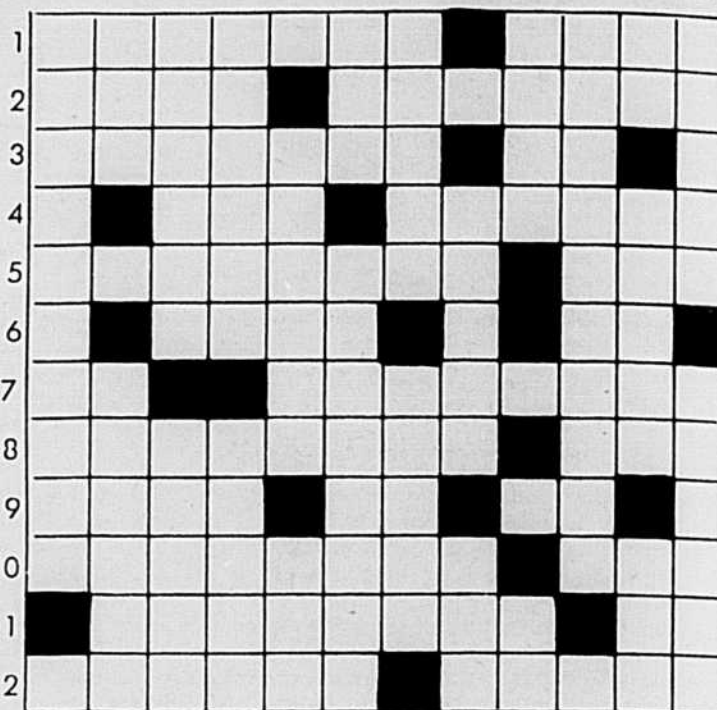
la ville de Montréal. Si l'administration pêche dans la Métropole, les hommes qui la servent dans les tâches les moins brillantes ont encore de l'étoffe et du cran. Cela rassure.

Ce qui m'a rassuré aussi c'est qu'en fin de cette journée, encore sous le choc des reportages à la radio et des images de la télévision, j'ouvre la porte à M. Pruneau, l'épicier, qui régulièrement m'apporte au coup de téléphone près, les bananes et les céréales du prochain petit déjeuner. Ma phrase d'accueil est déjà prête, "Quelle horrible chose, n'est-ce pas?" Mais je dois la ravalier avant que de l'avoir sorti. Il dit déjà: "Ouais, le vieux Dussault a fini par claquer". 98 ans, si y était pas mort, c'est le reste de la famille qui y passait. Qu'à cinq milles à vol d'oiseaux du coin du boul. Rosemont on soit encore plus préoccupé dans mon village de la mort à 98 ans du vieux Dussault que des terreurs de 1.000 personnes me redonne confiance. Ce n'est pas pour rien qu'ici, près de la Rivière-aux-pins, on ne "claque" qu'après 95 ans.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1- Cabane à lapins domestiques. - Qui a rapport aux brebis.
- 2- Corps simple de numéro atomique 53. - Paillon au moyen duquel on maintient une motte de terre autour des racines d'une plante que l'on doit transplanter.
- 3- Donnas aux terres un troisième labour. - Erbium.
- 4- Vingt-troisième lettre grecque. - Détache le grain de l'épi.
- 5- Munir d'outils. - Petite monnaie.
- 6- Pronom personnel. - Celtum.
- 7- Conifère. - Tentera.
- 8- Petit du lapin. - Partie d'une église.
- 9- Brille. - Rubidium. - Du dialecte provençal.
- 10- Séparais la crème du lait. - À la tête d'une tige de blé.
- 11- Société politique secrète (antiq. gr.). - Lui.
- 12- Déterminais le poids. - Genre de cucurbitacées grimpantes d'Afrique et d'Asie.

VERTICALEMENT

- 1- Nom usuel de certaines espèces de courges.
- 2- Règle obligatoire. - Coupe avec une faux.
- 3- Partisan d'une doctrine. - Plus mauvais (plur).
- 4- Plante potagère de la famille des ombellifères. - Tailla la tête d'un arbre.
- 5- Fermer et rouvrir rapidement les paupières. - Mois de Marie.
- 6- Septième lettre grecque. - Ferais tort à.
- 7- À la fin de la nuit, sur des objets en plein air. - Toute langue formée d'éléments disparates.
- 8- Grains de céréales dépouillés de leur enveloppe corticale par une mouture incomplète. - Argile rouge ou jaune.
- 9- Enlever. - Obtenu.
- 10- Métamorphose des parties colorées des fleurs en feuilles vertes.
- 11- Préfixe privatif. - À nous. - Nez (pop).
- 12- Fils du frère. - Aiguise un outil.

LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 3 AU 9 FÉVRIER 1974

Explications: les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants (a) adolescents.

MONTREAL Canal 10 — CFTM-TV

DIMANCHE, 3 FÉVRIER
23h.30 — **ESPOIR** (5) — Fr. 1939. Drame de guerre de A. Malraux avec Mejujo, Nicolas Rodriguez et José Lado. - Pendant la guerre d'Espagne, des aviateurs républicains ont pour mission de faire sauter un pont.

LUNDI, 4 FÉVRIER
14h.30 — **KARATÉ À TANGER POUR AGENT Z7** (6) — It. 1966. Drame d'espionnage de G. Rometelli avec Lang Jeffries, Laura Valenzuela et Joachim Hansen. - Les services secrets américains tentent d'empêcher les Chinois d'enlever un savant.

MARDI, 5 FÉVRIER
14h.30 — **L'APPARTEMENT DU DERNIER ÉTAGE** (5) — It. 1962. Comédie de G. Puccini avec Daniela Rocca, Tomas Milian et Philippe Leroy. - Une jeune provinciale connaît à Rome diverses aventures amoureuses.

MERCREDI, 6 FÉVRIER
14h.30 — **CARTES SUR TABLE** (4) — Esp. 1965. Comédie policière de J. Franco avec Eddie Constantine, Françoise Brion et Sophie Hardy. - Des criminels utilisent comme tuteurs des personnes réduites à l'état de robot.

JEUDI, 7 FÉVRIER
14h.30 — **VISA POUR L'AVENTURE** (The Perils of Pauline) (5) — E.U. 1967. Comédie de H.B. Leonard et J. Shelley avec Pamela Austin, Pat Boone et Terry Thomas. - Les aventures d'un jeune homme et d'une jeune fille qui s'aiment depuis leur tendre enfance.

19h.30 — **LA MAISON SOUS LES ARBRES** (4) — Fr. 1971. Drame policier de R. Clément avec Faye Dunaway, Frank Langella et Barbara Parkins. - Deux enfants, dont les parents sont aux prises

avec différents problèmes sont victimes d'un enlèvement.

VENDREDI, 8 FÉVRIER
14h.30 — **SAFARI DIAMANTS** (5) — Fr. 1966. Drame policier de M. Drach avec Jean-Louis Trintignant, Marie-José Nat et Horst Frank. - Un jeune homme désabusé accepte de participer à un vol de diamants.

SAMEDI, 9 FÉVRIER
01h.30 — **VÉRONIQUE** (4) — Fr. 1950. Comédie musicale de R. Vernay avec Giselle Pascal, Jean Desailly et Jean Marchat. - Une héritière use d'un stratagème pour épouser un prétendant.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

LUNDI, 4 FÉVRIER
13h.15 — **CRI DE TERREUR** (Cry Terror) (4) — E.U. 1958. Suspense de A.L. Stone avec James Mason, Rod Steiger et Inger Stevens. - Pour exercer un audacieux chantage, un bandit kidnappe un jeune couple et leur fille.

MARDI, 5 FÉVRIER
13h.15 — **LES AVENTURES DU BARON MUNCHHAUSEN** (5) — All. 1942. Comédie fantastique de J. von Baky avec Hans Albers, Herman Speelmann et Ilse Werner. - Les exploits fantastiques d'un aristocrate habile.

MERCREDI, 6 FÉVRIER
13h.15 — **FORT BRAVO** (Escape from Fort Bravo) (4) — E.U. 1953. Western de J. Sturges avec William Holden, Eleanor Parker et John Forsythe. - Pendant la guerre de Sécession, une Sudiste fait évader son fiancé d'un camp de prisonniers.

20h. — **LE TRIOMPHE DE ROBIN DES BOIS** (5) — It. 1962. Film d'aventures de U. Lenzi avec Don Burnett, Gra Scala et Germano Longo. - Le hors-la-loi Robin des Bois s'oppose aux ambitions d'un conte cupide.

JEUDI, 7 FÉVRIER
13h.15 — **DROLES DE PHÉNOMÈNES** (5) — Fr. 1958. Comédie de R. Vernay avec Sophie Desmarets, Joel Plateau et Yves Noël. - Deux jumeaux font la pluie et le beau temps dans le château de leur grand-mère.

19h.30 — **L'HOMME QUE L'ON CROYAIT MORT** (The Forgotten Man) (4) — E.U. 1971. Drame psychologique de W. Grauman avec Lois Nettleton. - Un prisonnier de guerre s'évade et trouve sa femme, qui le croyait mort, mariée à un autre.

VENDREDI, 8 FÉVRIER
13h.15 — **LA VIEILLE FILLE** (The Old

Maid) (5) — E.U. 1941. Drame psychologique de E. Goulding avec Bette Davis, Miriam Hopkins et George Brent. - À l'époque de la Guerre de Sécession, l'amitié de deux cousines qui ont décidé d'élever ensemble leurs enfants.

19h.30 — **TROIS CAVALIERS NOIRS** (5) — Esp. 1963. Western de J.L. Romero Marchant avec Geoffrey Horne, Robert Hundar et Gloria Milland. - Un rancher jure de venger l'assassinat de sa femme.

SAMEDI, 9 FÉVRIER
09h. — **LA BELLE ET LE CORSAIRE** (5) — It. 1957. Film d'aventures de C.M. Scotese avec John Derek, Gianna Maria Canale et Ingeborg Schoener. - Les prouesses d'un noble italien devenu corsaire après avoir été ruiné.

20h. — **ELISE OU LA VRAIE VIE** (3) — Fr. 1970. Drame social de M. Drach avec Marie-José Nat, Mohamed Chouikh et Bernadette Lafont. - Une jeune fille découvre les dures conditions de vie faite aux Nord-Africains en France.

QUEBEC Canal 4 — CFCM-TV

DIMANCHE, 3 FÉVRIER
09h. — **UN SOLDAT RÉCALCITRANT** (At War with the Army) (5) — E.U. 1950. Comédie de H. Walker avec Jerry Lewis, Dean Martin et Polly Bergen. - La vie militaire de deux artistes de music-hall.

LUNDI, 4 FÉVRIER
14h. — **CRI D'ANGOISSE** (Subway in the Sky) (5) — G.B. 1958. Drame policier de M. Box avec Van Johnson, Hildegarde Neff et Katharine Kath. - Une chanteuse allemande aide un officier américain à se disculper d'une accusation de meurtre.

MARDI, 5 FÉVRIER
14h. — **LA VÉRITÉ NUE** (No Minor Vices) (5) — E.U. 1947. Comédie de L. Milestone avec Dana Andrews, Lilli Palmer et Louis Jourdan. - Un peintre s'empare de la femme d'un médecin de ses amis.

MERCREDI, 6 FÉVRIER
14h. — **LA FEMME AU GARDENIA** (The Blue Gardenia) (4) — E.U. 1952. Drame policier de F. Lang avec Anne Baxter, Richard Conte et Ann Sothern. - Une jeune fille est accusée du meurtre d'un peintre.

20h. — **MIRACLE À TUNIS** (The Light Touch) (5) — E.U. 1951. Drame policier de R. Brooks avec Pier Angeli, Stewart Granger et George Sanders. - Une jeune artiste épouse un escroc spécialisé dans le vol des œuvres d'art.

JEUDI, 7 FÉVRIER

14h. — **BOULE DE CRISTAL** (Crystal Ball) (5) — E.U. 1942. Comédie de E. Nugent avec Paulette Goddard, Ray Milland et Virginia Field. - Une jeune femme va voir une voyante et risque de perdre son fiancé.

19h.30 — **L'HOMME QUE L'ON CROYAIT MORT**: Voir Canal 10, Jeudi, 7 février à 19h.30.

VENDREDI, 8 FÉVRIER

14h. — **LA DOUBLE ENIGME** (The Dark Mirror) (4) — E.U. 1946. Drame psychologique de R. Siodmak avec Olivia de Havilland, Lew Ayres et Thomas Mitchell. - Un psychiatre cherche à découvrir laquelle de deux sœurs jumelles a commis un meurtre.

19h.30 — **QUOI DE NEUF PUSSYCAT?** (What's New Pussycat?) (5) — G.B. 1965. Comédie de C. Donner avec Peter Sellers, Peter O'Toole et Romy Schneider. - Un psychiatre a pour client un homme qui se désolait de l'attrait qu'il éprouvait pour les femmes.

SAMEDI, 9 FÉVRIER
09h.30 — **SHERLOCK HOLMES CONTRE JACK L'ÉVENTREUR** (A Study in Terror) (4) — G.B. 1965. Drame policier de J. Hill avec John Neville, Donald Houston et Anthony Quayle. - À la fin du XIXe siècle, Sherlock Holmes enquête sur le meurtre de trois femmes de mœurs légères.

14h.30 — **LES PIRATES DU DIABLE** (Devil Ship Pirates) (5) — G.B. 1963. Film d'aventures de D. Sharp avec Christopher Lee, Andrew Keir et John Cairney. - Les marins d'un navire espagnol avarié par une tempête se réfugient dans un village de la côte anglaise.

20h. — **LA GARÇONNIÈRE** (The Apartment) (3) — E.U. 1960. Comédie dramatique de B. Wilder avec Jack Lemmon, Shirley Maclaine et Fred MacMurray. - Un employé de bureau prête son appartement à ses patrons pour leurs aventures galantes.

SHERBROOKE Canal 7 — CHLT-TV

LUNDI, 4 FÉVRIER
10h.15 — **LA VÉRITÉ NUE**: Voir Canal 4, mardi, 5 février à 14h.

14h.30 — **L'HOMME QUI REGARDAIT PASSER LES TRAINS** (The Man Who Watched the Trains Go By) (5) — G.B. 1953. Film policier de H. French avec Claude Rains, Marta Toren et Anouk Aimée. - Un comptable qui ne rêve que de voyages prend un train qui le conduit dans une aventure périlleuse.

MARDI, 5 FÉVRIER

10h.15 — **AMOURS INTERDITES** (6) — It. 1953. Mélodrame de G. Brignone avec Nadia Gray, Gabriele Ferzetti et Wilma Pagan. - Une jeune femme, membre du corps féminin de la police, épouse un homme mêlé à des trafics louches.

14h.30 — **ALLO, L'ASSASSIN VOUS PARLE** (The Third Voice) (4) — E.U. 1960. Drame policier de H. Cornfield avec Edmond O'Brien, Julie London et Ralph Brooks. - La secrétaire d'un industriel veut tuer son patron pour s'emparer d'une part de sa fortune.

MERCREDI, 6 FÉVRIER
10h.15 — **LABIGORNE CAPORAL DE FRANCE** (5) — Fr. 1957. Film d'aventures de R. Darène avec François Périer, Rossana Podesta et Robert Hirsch. - Au XVIIIe siècle, un soldat assure à la France le contrôle d'une île de la côte africaine.

14h.30 — **MACISTE CONTRE LES MONSTRES** (7) — It. 1961. Film d'aventures de G. Malatesta avec Reg Lewis, Margaret Lee et Luciano Marin. - Une tribu fait appel à Maciste pour triompher de féroces ennemis.

JEUDI, 7 FÉVRIER
10h.15 — **SIXIÈME ÉTAGE** (5) — Fr. 1943. Étude de mœurs de M. Cloche avec Janine Darcey, Pierre Brasseur et Pierre Larquey. - Les joies et les misères des habitants d'un immeuble dans un quartier parisien.

14h.30 — **LES AMOURS DE BLANCHE-NEIGE** (5) — Fr. 1949. Film de E. Wis avec Yvette Lebon, Michel Marsay et Jean Daurand. - Quatre jeunes gens font la cour à une championne de ski.

VENDREDI, 8 FÉVRIER
10h.15 — **MON CURÉ CHEZ LES PAUVRES** (5) — Fr. 1956. Comédie de H. Diamant-Berger avec Yves Deniaud, Arletty et Raymond Bussières. - Un curé connaît d'étranges aventures en tentant de retrouver une pièce d'art qu'il a échangée.

14h.30 — **MA FEMME EST UNE SORCIÈRE** (I Married a Witch) (3) — E.U. 1943. Comédie fantastique de R. Clair avec Fredric March, Veronica Lake et Cecil Kellaway. - Un sorcier et sa fille reviennent pour se venger sur le descendant de leur bourreau.

19h. — **LES COSAQUES** (5) — It. 1960. Film d'aventures de G. Rivalta avec Edmund Purdom, John Drew Barrymore et Georgia Moll. - Le fils d'un chef cosaque rebelle, élevé en Russie, tente d'assommer son père à faire la paix.

SAMEDI, 9 FÉVRIER
14h. — **MÉLODIES IMMORTELLES** (4) — It. 1953. Film biographique de G.

Gentilomo avec Pierre Cressoy, Carla Del Poggio et Vera Molnar. - Malgré de nombreux revers, Pietro Mascagni persévère dans sa carrière de compositeur.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM-TV

LUNDI, 4 FÉVRIER
17h. — **LE PRIX DE LA GLOIRE** (5) — It. 1956. Drame de guerre de A. Musa avec Pierre Cressoy, Gabriele Ferzetti et Eleonora Rossi Drago. - Une unité navale est chargée d'aller ravitailler en essence une base italienne.

MARDI, 5 FÉVRIER
17h. — **TONNERRE APACHE** (A Thunder of Drums) (4) — E.U. 1961. Western de J.M. Newman avec Richard Boone, George Hamilton et Luana Patten. - Un lieutenant desvolte entre en conflit avec son commandant.

MERCREDI, 6 FÉVRIER
17h. — **LE CHEVALIER DE PARDAILLAN** (4) — Fr. 1962. Film de cape et d'épée de B. Borderie avec Gérard Barry, Michèle Grollier et Jean Topart. - Un chevalier se fait le défenseur d'une jeune bohémienne.

JEUDI, 7 FÉVRIER
17h. — **SCOTLAND YARD CONTRE X** (The Secret Partner) (4) — E.U. 1961. Drame policier de B. Dearden avec Stewart Granger, Haya Harareet et Bernard Lee. - Un homme est injustement accusé de vol à la compagnie où il travaille.

VENDREDI, 8 FÉVRIER
17h. — **LA RÉVOLTE DES MERCENAIRES** (5) — It. 1960. Film de cape et d'épée de P. Costa avec Virginia Mayo, Conrado Sanmartin et Livio Lorenzon. - Une duchesse confie à un mercenaire le soin de défendre son domaine.

AUTRES CANAUX

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux îles-de-la-Madeleine.

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)
OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)
MATANE — Canal 9 (CBGAT)
RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)
RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRTV)
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION 12 cents le mot
Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs
capitales; \$2.00. Annonces classées com-
merciales avec ou sans cadre. 80 cents la
ligne agate CASE 50 cents
RABAIS de 20% pour 5 insertions consé-
cutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions
nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
Les annonces classées sont STRICTE-
MENT PAYABLES D'AVANCE. Le paie-
ment et les textes doivent être rendus aux
bureaux de la TCN au plus tard à 11h
a.m., le lundi. Toute lettre ou toute de-
mande de renseignements doivent être
adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

JOUISSEZ de votre programme favori de TV en couleurs. Notre écran change le noir et blanc monotone de l'image en de superbes couleurs. Se fixe facilement. Mentionnez la grandeur de votre écran. Envoyez \$3.98. Agents demandés: UNITED DISTRIBUTING, C.P. 65, Hawkesbury, Ontario.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. \$1.00 le set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER STEWART" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, C.T.E. YAMASKA, QUE.

AIGUISONS lames, clipper, vaches, moutons, huile 75¢ ouvrage garanti retour 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE CLIPPERS, SOREL, 230 PRINCE, SOREL.

MESSEURS: Confiez-nous vos lames de "Clippers", aiguisage sur meule à diamant, \$1.50 le set, garanti 25 à 40 bêtes. EMILE BOLDUC, 831 St-Georges, Trois-Rivières, G9A 2L2.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
 54 CÔTE SUD,
 STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE,
 TEL.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES et taures fraîches vélées et vèlant sous peu, provenant de bons troupeaux de l'Ontario, YVON KINGSBURY, 186 RANG HAUT-ST-PIERRE, ST-HERMAS, C.T.E. DEUX-MONTAGNES TEL.: 258-3537.

BELLES jeunes vaches et taures, Holstein, fraîches vélées ou devant vèler. Livraison gratuite. Frais d'interurbain acceptés. Aussi ACHÉTEUR de troupeaux. ALBERT MAURICE, WINDSOR, C.T.E. RICHMOND, TEL.: (819) 845-2549.

ACHÉTEUR — VENDEUR
 De vaches ou de taures saillies ou ouvertes, d'animaux à boeuf, de troupeaux laitiers croisés ou pur-sang avec ou sans quota, de roulant de ferme, quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVESTER, C.T.E. NICOLET, TEL.: 23-5-1.

JEUNES VACHES
CHAROLAISES,
 pur-sang, de choix; enregistrées; garanties en veaux; provenant de la vente d'un troupeau complet; premier arrivé, premier servi!
LES FERMES F-1 INC.,
GUY C. GAUVIN
(819) 838-4875.

INVITATION
 Nous sommes à monter un élevage très intéressant dans les nouveaux croisements de bovins de boucherie; venez vous joindre à notre groupe d'éleveurs! Tous renseignements sur demande:
LES FERMES F-1 INC.
C.P. 202 AYER'S CLIFF
JOB 100
(819) 838-4875.

ANIMAUX MORTS

ACHÉTEONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, C.T.E. ST-HYACINTHE. TEL.: 792-3834.

NOUS achetons les animaux morts ou vivants. Payons \$15 à \$50, pour vaches et chevaux, suivant la pesanté. Nous parcourons dans un rayon de 30 milles. L. ARCANDE ENR., ENTREPÔT CHEMIN ST-BARNABÉ, C.T.E. ST-HYACINTHE. TEL.: 774-7381. (acceptons frais d'appels).

ACHÉTEONS animaux morts ou malades, service 7 jours; équipement moderne. LES ENTREPRISES CENTRALES ENR., TERREBONNE (514) 666-4295.

A VENDRE DIVERS

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégalee

C.P. 61 Granby,
 C.T.E. Shefford, P.Q.
 TEL.: (514) 378-5856
 &
 C.P. 2199 St-Romuald,
 C.T.E. Lévis, P.Q.

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS
 16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie"

Vide — Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
 Tél.: (514) 584-3248

STARLINE

Videur de silos, nourrisseur automatique, nettoyeur d'étable, épandeur à fumier.

ENTREPÔT:

Léo Dupont,
 R.R. 1, St-Dominique
 C.T.E. Bagot, P.Q.
 Tél.: (514) 773-3250
 Pièces et Service.

SILO ACIER GALVANISÉ SILO ACIER INOXYDABLE SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondulées. Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 lb/hr. Élévateur à godets. Convoyeur à vis. Crible — balance — séchoir à vin.

Service d'un Ingénieur Agronome.
ODILON LEBRUN & FILS INC.,
 Distributeurs
 Tel.: (819) 227-4908, 2 St-Julie
 Maskinongé, P.Q.

QUOTA de lait de subsé à vendre, 9,225 lbs/ra. S'adresser: PHILIPPE OUMET, 3805 Côte Terrebonne, Route 29, tel.: 666-8181.

POULAILLER. Quota 32080 pieds, gros poulets, 2 maisons à vendre. (514) 788-2806. St-Louis, C.T.E. Richelieu.

QUOTA de lait de consommation de classe 1,614 lb. par jour, au complet ou en partie, \$4.00 le 100 lb. GEORGES HASENBERGER, 484, Ruissseau St-Louis Ouest, Marieville. Tel.: (514) 466-4392.

A VENDRE: 5,000 balles de foin de bonne qualité, conditionné, presse à broche, prix raisonnable. S'adresser: Tel. St-Jérôme, (514) 438-3200.

RÉSERVOIR à lait Kraft, capacité 35 bidons, à vendre à un bon prix. à Ste-Hénédine, C.T.E. Dorchester. Tel.: 1-935-3234.

FOIN, de luzerne et mil, environ 50 tonnes, à vendre. Pour informations, téléphoner à: (514) 469-2025.

CAMION: Dodge 1969, C.T. 800. Cummins V8, 225, Tandem 10 roues, 10 vitesses "road ranger", système de vrac avec bolte. Pour informations s'adresser à: RÉAL CHAGNON, (819) 357-8496.

104 ST-BARNABÉ SUD, C.T.E. St-Hyacinthe, maison 7 pièces, 2 étages, chauffage électrique, tapis, prêt à habiter, \$12,000., grange avec étable, \$8,000., 2 terrains 100 x 100, \$1,500, chacun, bois de grange à vendre. 1-792-3920.

TRACTEUR: Massey-Harris 65 diesel avec souffleur arrière sur le 3 points; souffleur Sicard avec moteur indépendant et chute hydraulique. ROUVILLE TESSIER, 2432 Rang Savane, Richelieu. Tel.: 658-2316.

A VENDRE: 2,000 chaudières en aluminium avec couvercles; 1 presse International. MAURICE GRÉGOIRE, 239 avenue Boulanger, Montmagny. Tel.: 248-4985.

J'AURAIS 2,500 balles de beau foin à vendre. Pour informations, téléphoner à (418) 889-2461. St-Lambert, Lévis, Québec.

TRAPPEURS ATTENTION!
 POUR \$10, je vous enverrai le secret pour capturer le renard au piège aussi facilement que le lièvre. Le renard est très cher. EDMOND MORNEAU, RENTIER, ST-SAMUEL DE HORTON, C.T.E. NICOLET, P. QUÉ. TEL.: (819) 353-2371.

LE GUIDE DU TRAPPEUR ET LA VIE DU COUREUR DES BOIS

L'édition 1974 est le plus beau volume jamais écrit au Canada, rempli de secrets de chasse pour trappeurs, chasseurs, pêcheurs, campeurs, etc... Écrivez-nous, en envoyant \$1.00, pour frais de poste et vous recevrez circulaire avec tous les sujets que ce livre contient. Aussi cinq fameux secrets de chasse qui sont indispensables à tous les trappeurs. Lorenzo Alain, 1885, boul. Benoit XV, Québec, G1L 2Z8.

COMMERCES A VENDRE

ABANDON des affaires. Stock complet de magasin de coupons, à vendre. "Aubaine". COUPONS LILI ANNE, 2630 Charles Garnier, Duvernay, Laval. Tel.: 669-2745.

ÉCOLES DE MÉTIERS

DÉPLIANT gratuit pour apprendre réparation de montres, horloges, réveils, bijoux. Jour, soir, correspondance. INSTITUT D'HORLOGERIE, 1012 MONT-ROYAL, MONTRÉAL. (514) 523-7623.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

FILLE ou femme, travaux ménagers dans maison très moderne. Centre de jour éducatif avec piscine. Travaillant et consciencieux, possibilité d'être initiée à enseigner natation et pré-natalité. Très bonne position pour personne ambitieuse, dotée d'un bon jugement. Certificat de santé requis. Fin de semaine libre, appartement fourni, salaire variant de \$35.00 à \$65.00 par semaine, banlieue de Montréal. MME J.C. LÉGARÉ, 1739 Boisvert, Vimont, Laval.

AIDE DOMESTIQUE: soin 2 enfants, lundi au vendredi soir, 3837 Viger, Laval. 661-3666.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. POLYON, uni et imprimé. LAINE À TAPIS, LAINE d'orlon. PURE LAINE, 2, 3 et 4 brins. LISIÈRES pour le tissage. Tricoteuse toutes les couleurs. Nylon fin 15 den, ou semi-fin 30 den, en sacs ou en boules défilées.

VENTE DE COUPONS à moitié prix. Demandez notre liste de prix. Ajoutez 10¢ pour échantillons. FOYER D'ÉCONOMIE 950 rue Ottawa, Montréal 101.

LAINE à tricoter: Orlon; Dometique; Laine à tapis; Poly-On. Coton à tisser. Échantillons gratuits sur demande. Bas culottes "One Size", \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, QUÉ. G6P 6S8.

FIL À TISSER "WABASSO" 1/2 - Lisières de Jersey pâle et foncé, Nylon - FIL de fantaisie. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME marié demandé pour travailler sur ferme bien mécanisée. Maison fournie. Ouvrage à l'année, salaire: \$100.00 par semaine. S'adresser à: GÉRARD JACOB, 28 rang, St-Louis, St-Stanislas, C.T.E. Champlain, tel.: 328-3248.

AI BESOIN d'un aide camionneur avec références, ouvrage à l'année, salaire \$96, par semaine en commençant. LEO DUBOIS & FILS LIMITÉE, 346 Côte Sud, Ste-Thérèse. Tel.: (514) 435-3521.

HOMME marié demandé pour travail à l'année sur ferme d'animaux à boeufs. Bon salaire. Prés de Montréal. FRED ALEXANDER, Terrebonne, Tel.: (514) 666-3782.

JEUNE HOMME: demandé immédiatement, pour travail à l'année sur ferme laitière mécanisée, située dans un village français; maison fournie; salaire négociable selon l'expérience. S'adresser: RO-LAND GAUTHIER, La Broquerie, Manitoba. 1 (204) 424-5323.

HOMME: pour travailler dans des serres pour la culture de plants de fleurs; nourri, logé, bon salaire. Ferme: JACQUES CHARBONNEAU, 125 bord de l'eau, Ste-Dorothée. Tel.: 689-5639.

HOMME: marié demandé pour travailler sur ferme laitière mécanisée, ouvrage à l'année, maison neuve fournie. MAURICE ROBERT, St-Liboire, C.T.E. St-Hyacinthe. Tel.: 793-2211.

HOMME: célibataire pour travail sur ferme laitière. Logé, nourri, sachant conduire tracteur. GÉRARD DION, St-Alphonse-de-Granby, (514) 378-1321.

HOMME demandé, travail annuel sur ferme de poudeuses en cages, culture de maïs, situé 5 milles de St-Césaire (expérience des machineries agricoles). Logis non compris. PIERRE MESSIER, 246 Bas Rivière Sud, St-Césaire, C.T.E. Rouville, (514) 772-2631, 774-7084.

MACHINES OUTILLAGE

ENTRETIEN DU BÉTAIL AVEC ÉCONO-GROOMER

Avec l'appareil "Econo-Groomer", vos vaches sont brossées à fond. Conception nouvelle, dotée d'un moteur puissant et d'une brosse rotative. Portatif, aisément maniable grâce à son câble flexible de 54 pouces.

Coût: \$99.00

Tondeuse interchangeable disponible à un prix additionnel raisonnable. Pour plus de renseignements, écrire à:

ELECTROFLEX INC.,
 C.P. 430,
 MONTREAL-NORD,
 H1G 4Y1

BULK TANKS

BULK Tanks très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HÉNAULT, 3750, NOTRE-DAME DE LOURDES, JOLIETTE. Tel.: 514-759-2300.

"BULK TANK" Distributeur

Vente — Échange — Installation — De Laval — Dari Kool — Milk Keeper — Zero — W.C. Wood — 200 à 650 gallons — Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: CAP SANTÉ, C.T.E. PORTNEUF, TEL.: (418) 285-0199 (Fernand Lefebvre)

BULK TANK

BULK TANKS: usagés, reconditionnés, vérifiés partout et garantis comme neufs. Nous garantissons l'octroi au même titre qu'un neuf. Livraison partout au Québec. S'adresser à: JOCELYN HOULE, 253 St-Angélique Nord, Joliette, (514) 756-8793.

PIÈCES pour tracteurs. Économisez jusqu'à 75% sur pièces neuves, usagées ou reconditionnées pour toutes marques, tous modèles 250, trainant ou sur roues! Catalogue sensationnel \$1.00. SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., FARGO, N.D. 58102.

TRACTEUR: Fordson Major usagé; Massey-Ferguson 85 avec pelle; Case 430 avec pelle; Oliver 1850, 4 roues motrices; Oliver 1800; International 434 avec pelle; Oliver Super 55; Fourragère Dion, New-Holland, International, John Deere, Ghele; 5 boîtes d'ensilage; 4 souffleurs à silo; Combine John Deere, modèle 45 et 40 avec cabine; Faucheuse-conditionneuse New-Holland, Hesston; 2 pelles De Laval, CHARTIER ET NOEL, 571 boul. Est, Louiseville. Tel.: (819) 228-5117.

COMBINE à carottes pouvant récolter salsins, betteraves, carottes, 1 an d'usage. Prix raisonnable. Tel.: (418) 544-5436 Bagouville.

TRACTEUR: Oliver 1750 diesel; tracteur 180, Massey-Ferguson, diesel avec cabine; tracteur 165 diesel M-F., 500 h. d'usage; tracteur 35 M-F. diesel; tracteur 65 et 50 M-F., à gaz, avec pelle en avant. Semoir combiné 15 disques sur pneus et roues d'acier; poulies et chaînes à tracteur de différentes sortes. J.B. GIRARD, 194 rue St-Denis, St-Denis-sur-Richelieu, C.T.E. St-Hyacinthe. Tel.: 787-2013.

SILO: Red, acier galvanisé étanche, capacité 6 tonnes de moulée, tuyau de remplissage airvent et échelle comprise, parfaite condition, 2 ans d'usage. ORVILLE MASSE, St-Damase, St-Hyacinthe. Tel.: 797-3463.

RECHERCHE: machine double pour affiler patins, neuve ou usagée. A. DU-BOIS, Montréal, Tel.: (514) 254-5522.

SILO "Bessette" de 4 ans avec videur "Wick" de 3 ans, 16 x 30, à vendre, GUY DUMONT, St-Roch-l'Achigan, (514) 588-5338.

"GRIMM" évaporateur "Grimm", 3 pi. par 12 pi., à vendre au complet avec thermomètre; 1 an d'usage, comme neuf, \$475. Luskville, C.T.E. Gatineau, Tel.: (819) 455-2249.

FORK LIFT

TRACTEUR Fork Lift Case 580 (relevé à fourche), 4,000 lb., capacité, 14 pi. relevage; Tracteur Fork Lift M-F. 202; 2 Fork Lift Truck Allis Chalmers pneumatiques, 6,000 lb., capacité, 130" relevage, "power steering", "power shift" - H. DUBOIS & FILS LTÉE, Ville St-Rémi, Québec, (514) 454-2442.

TRACTEURS

TRACTEUR: International 1066-D, 4 roues motrices, hydrostatique neuf; Ford 4,000 gaz; IHC 656-D, hydrostatique; M-F 165-D, "multi-power"; IHC 444-D; IHC Cub Low-Boy; Case 580 CK, rétractable et chargeur (loader-backhoe.) H. DUBOIS & FILS LTÉE, Ville St-Rémi, Québec, (514) 454-2442.

DRAINEUSE

2 DRAINEUSES pour installation automatique de drains agricoles, terre cuite ou plastique, marque Buckeye 1968, sur pneus, traction sur 6 roues. H. DUBOIS & FILS LTÉE, Ville St-Rémi, Québec, (514) 454-2442.

OCASIONS D'AFFAIRES

UN IMPORTANT marchand de machineries aratoires de la région de St-Hyacinthe offre à un mécanicien compétent, la possibilité de s'installer à son compte dans un garage moderne avec clientèle établie. Ceci est une occasion rare ayant des possibilités de gain élevé, très peu de capital requis. Écrire en donnant détails sur expérience et compétence, à Case 50, 515 Viger, Montréal.

ON DEMANDE

ON DEMANDE: fermes avicoles avec quota de poulets à griller, ou quota de poussins mixtes, ainsi que quota de poules poudeuses. Avons acheteurs qualifiés. TEL.: (514) 469-2839. TRUST ROYAL COURTIER.

ACHÉTERAIS de 5 à 100 chèvres laitières n'importe où au Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, ANDRÉ BERNIER, RANG 10, HAM-NORD, QUÉ.

ACHÉTERAIS: séchoir à maïs (grains) et silo en acier. Tel.: (514) 469-2290.

ASSOCIÉ DEMANDE

L'exploitant d'une ferme de 570 arpents, à trente milles de Montréal, recherche associé compétent intéressé à l'élevage ou à l'engraissement de bovins de boucherie. Pour informations: ANDRÉ MASSE, 235 est, Dorchester, Montréal. 861-4776 entre 9hrs et 5hrs.

NOUS sommes intéressés à des propriétés agricoles, industrie laitière ou avicole, terres à bois, maisons de campagne, camping ainsi que petites fermes. ROYAL TRUST COURTIER, (514) 469-2956.

ACHÉTERAIS: un incubateur en bonne condition, électrique, capacité environ 500, pour couvrir oeufs de poules, canes, oies, etc. Tel.: (514) 372-1333.

ACHÉTERAIS: petit tracteur avec système hydraulique, en bon ordre. S'adresser à: EUGÈNE FLIBOTTE, 2646 Rouen, Montréal. Tel.: (514) 522-2444.

RECHERCHE: ferme environ \$10,000., avec maison. Écrire et donner détails, S.V.P. JEAN-CHARLES JOUVET, 4954 Sainte-Catherine, App. 6, Montréal, H1V 2A2.

ÉCHANGERAIS: résidence québécoise, neuf pièces, bien située, terrain paysagé, paisible, pour: ferme près de Québec, 1409 Lessard, Ancienne-Lorette. (418) 872-3240.

DÉSIRE louer maison de ferme ou de campagne. Sur la Rive Sud. Demander MONIQUE: 277-0135, 343-7716.

ACHÉTERAIS: un métier à tisser usagé avec accessoires. COOPÉRATIVE D'ÉDUCATION POPULAIRE DES CITOYENS D'OLIER, 362 Roy est, Montréal. Tel.: 284-2090.

VOUDRAIS: louer maison de campagne avec terre près de Québec. Écrire ou téléphoner: YVES MARCOUX, 42 avenue Ste-Geneviève, Québec. 692-0394 ou 656-2070.

ACHÉTERAIS: terre de 250 arpents, le 1/3 boisé, culture possible. Maison et bâtisses en bon état. Maximum de 50 milles de Montréal. Écrire à: J. TREMBLAY, 803 Ste-Foy, Longueuil, en mentionnant les détails.

JE SÉRAIS acheteur d'un tracteur International, 50 forces, usagé, à grande roue, en très bonne condition. S'adresser: JULES LECLERC, St-Léonard-D'Asson, C.T.E. Nicolet, (819) 399-2822.

PARTICULIER achèterait ou louerait petite ferme aux environs de Sutton. Adresser au 5244 rue Frontenac, Lac Mégantic.

ACHÉTERAIS: une bouilloire 4' x 14', de marque Dominion, en bonne condition. S'adresser: (514) 378-1392.

ACHÉTERAIS: une vieille grange, à prix raisonnable. Laval. Tel.: (514) 627-3089.

POUSSINS POULETTES

BONNIE'S RED SUSSEX, POULETTES À DEUX FINS.

Votre source de confiance pour les meilleures et les plus profitables poudeuses d'oeufs bruns. MAINTENANT ÉCLOSION HEBDOMADAIRE. Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Écrivez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. Couvoir enregistré 0-122 - Tel.: (519) 669-2561. BONNIE'S CHICK HATCHERY and FARMS LTD., ELMIRA, ONTARIO.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et pour la chair. Demander notre liste de prix. COUVOR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL, QUÉ. H7G 2S3 - Tel.: (514) 669-3656.

SERVICES

VOUS possédez un cheval, il pourrait aller aux concours hippiques... il n'a ni entraînement, ni cavalier, ni transport. APPELÉ-MOI (514) 649-1516.

TERRES A VENDRE

FERME laitière 308 arpents, 35 en érablière 2,000 chaudières, bâtisses en bonne condition, 85 têtes Holstein enregistrées et contrôlées. Avec ou sans rouler, GÉRARD TETREAULT, St-Géorgé d'Iberville. Tel.: (514) 346-5835.

TERRE: à vendre à 6 milles de Lasalle, 3 lots: 192 acres en culture, 78 acres boisées avec ou sans rouler. Pour renseignements s'adresser: JUSTIN DESSUREAULT, Macamic, C.T.E. Abitibi-Ouest.

GENTILLY: ville de Bécancour, ferme de 356 arpents de bonne terre cultivable, très bonne maison et bâtiments, tous construits en neuf, en plus 60 arpents de bois à vendre, avec animaux et machinerie au complet, cause de décès. S'adresser: MME MARIE-PAUL BARIL, 210 Des Milans, Gentilly, C.T.E. Nicolet, (819) 298-2375.

FERME: laitière mécanisée, 500 acres en culture, avec bâtiments neufs, maison toute neuve, 100 têtes d'animaux Holstein pur-sang, 60 vaches à lait avec record 55,000 lb., contrat de lait nature par mois. Située dans un village canadien-français, 40 milles sud-est de St-Basile, Manitoba. Informations écrire à: RO-LAND GAUTHIER, La Broquer

TERRES A VENDRE

A VENDRE: ferme de 192 arpents, ferme de 160 arpents, ferme de 140 arpents. Toutes offres raisonnables acceptées. ROYAL TRUST COURTIER, A. Loiseleur, (514) 469-2956.

ST-ALEXANDRE: ferme d'élevage, 171 arpents, clôtures neuves. Maison. Grange. Remise. \$45,000. Pour plus d'informations appelez-moi: M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

UNE des plus moderne industrie d'élevage et d'abattage de bœufs. Équipement aratoire complet, 1,300 arpents. Possibilité de l'exploiter sur une base mondiale dans son état actuel. Appelez M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

STE-BRIGIDE: grande ferme 180 arpents, dont 120 drainés, 2,000 porcs, 4,000 poulets, 130 vaches. Installation des plus modernes. Équipement complet. Pour plus d'informations: M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

MONT ST-GREGOIRE: ferme 270 arpents de culture avec tout l'équipement agricole, 55 vaches, salle de traite, bulk tank, bons bâtiments. Revenu annuel à être considéré. Consultez M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

TRÈS belle ferme laitière, 205 arpents drainés, 86 têtes Holstein dont 32 pur-sang. Quota de lait 1,820 lb/jour. Classe 1. Roulant complet. 3 silos, 3 tracteurs, etc. Pres de St-Jean d'Iberville. Comptant requis, seulement \$25,000. M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

SOYEZ votre propre patron, 112 arpents de terre bien irrigués, 99 têtes Holstein, excellentes bâtisses, 2 silos, maison très propre, région de St-Jean d'Iberville. Comptant nécessaire \$15,000. M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

PETITE terre, 662 arpents, excellente pour la culture, 295 Holstein, 8 silos, 4 maisons. Roulant complet. Aubaine pour connaisseur, \$472,000. M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

INVESTISSEUR sérieux demandé pour prendre une ferme de \$535,000. Spécialisée en élevage du porc (2,200) et du poulet (4,940). En plus de 130 têtes Holstein. Quota élevé et production libre. M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE: 2 fermes, d'élevage ou laitière. Sur bonnes routes. Clôture neuve. Roulant moderne. 24 milles de Montréal. Consultez vite. Les fermes s'envolent. M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

ATTENTION "Gentlemen Farmer" à seulement 15 minutes du pont Mercier par l'autoroute 15. Terre de 104 arpents avec grange, silo, garage et très jolie maison de campagne, 2 étages. Le tout en excellente condition. Prix seulement \$48,500. Financement facile. M. S. R. Fortin, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

FERME: 200 acres situé à quelques milles des villes, Rouyn, Noranda, Abitibi. Prix \$5,000. Ferme, Terre de Chez Nous, Case 52, 515 Viger, Montréal.

TERRES DEMANDEES

PARTICULIER donnerait un bon comptant pour une ferme de 60 à 150 arpents, en partie boisée ou non boisée, avec bâtisses et maison habitable à pas plus de 50 milles de Québec. Charges reversées acceptées. Demander: M. JEAN-GUY, Tél.: (418) 626-7375.

PARTICULIER achèterait ferme avec ou sans roulant, bonnes bâtisses, 100 arpents et plus, sol favorable, culture maraichère ou industrielle. Adresser: 2135, avenue Banville, app. 4, Villes Les-Sauces, (418) 527-5768.

ACHETERAIS terre en partie boisée avec bâtiments, même en mauvais état, dans région vallonnée, 100 à 120 milles de Montréal. Charges reversées acceptées. Tél.: (514) 655-7369.

RECHERCHE: ferme environ 200 à 600 acres, pour culture de maïs. Ferme en fonctionnant tous les détails et prix à Case 51, Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal.

ACHETERAIS terres, bois ou culture, région St-Jacques, Joliette, Rawdon, avec ou sans bâtisse. J. PINSON-NEAULT, C.P. 965, Place Bonaventure, Montréal.

ENCANS PUBLICS

ENCAN sur la ferme de M. ANDRÉ AUDET, R.R. 1, Rang Nord, Paquetville (cité Compton), Mercredi le 6 février 1974 à 1h.30 précise.

Sera vendu un **BON** troupeau de 74 têtes d'animaux dont 64 HOLSTEIN et 10 Ayrshire toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 42 bonnes vaches Holstein et 10 Ayrshire dont quelques fraîches et plusieurs devant mettre bas sous peu; 10 belles taurées devant mettre bas sous peu; 8 génisses d'élevage; 1 taureau HEREFORD et 3 jeunes taureaux HOLSTEIN très bons reproducteurs. Équipement: un BULK TANK Zéro semi-automatique d'une capacité de 400 gals; Traveuse Surge avec moteur, compresseur, tuyauterie et 4 chaudières. Presse à foin Massey-Ferguson de 9 pi., très propre; Monte-balles de 24 pi. avec moteur; Voiture sur pneus avec montants à foin.

Cause de l'encan: Déménagement. Conditions: Comptant ou Prêt de Banque. Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ,

Encanteur bilingue licencié, 1274 rue Sud, Cowansville, Qué., Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN

M. GIOVANNI SEMINARA, 4ième Rang, Ste-Hélène-de-Bagot (cité Bagot) Jeudi le 7 février 1974, à 11h.30 précises.

Sera vendu un très **BON** troupeau de 62 têtes d'animaux HOLSTEIN de Choix toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 35 bonnes JEUNES vaches dont quelques fraîches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 13 belles TAUREES saillies pour l'automne; 8 TAUREES "ouvertes"; 5 bonnes génisses d'élevage; et 1 bon taureau PUR-SANG enregistré avec papier. Ce taureau est un fils de "Sealing Rockman" et sa mère, fille de "Citation", a une production de lait dépassant 20,000 lb. Ceci est un très bon troupeau d'animaux laitiers.

Le Quota de Lait Industriel: Contingent: 316,914 lb. Mise en Marché: 361,199 lb. Machinerie: un TRACTEUR diesel Case No. 430 avec sortie d'huile, chaînes et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige; Charrue Case NEUVE à 3 raies avec att. 3 pts; Épandeur à phosphate avec att. 3 pts; Niveleuse avec att. 3 pts; Charrue Case à 3 raies avec att. 3 pts; Herse à roulettes Massey-Ferguson NEUVE 12 X 24 avec att. 3 pts; Moulin à faucher Case de 7 pi. avec att. 3 pts; Presse à foin Case No. 230 sur prise de force; Râteau Morrill; Vibro NEUF avec att. 3 pts; Monte-balles de 24 pi. avec table; Herse à ressorts à 3 sections; 2 voitures Tandem sur pneus avec montants à foin; Déboulure de silo Wick NEUF; Semeuse à blé d'inde à 2 rangs; Nettoyeur d'étable Jutras avec 300 pi. de chaîne et montée extérieure pivotante de 55 pi. Épandeur à fumier Massey-Ferguson d'une capacité de 140 minots sur prise de force; Réservoir à gaz; 8 abreuvoirs à cochons; Abreuvoirs électriques; Brouette; 10,000 pi. de BOIS NEUF (1 X 5, 1 X 8, 2 X 4, 2 X 6, 6 X 8 X 24 pi. de long et 3 X 6 X 20 pi. de long); TOUT ce bois est NEUF; et tout le stock de hangar.

Cause de l'encan: Maladie. Conditions: Comptant ou prêt de banque. Pour information ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ,

Encanteur bilingue licencié, 1274 rue Sud, Cowansville, Qué., 263-0670 - 263-1434.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LÉO DASTOUS, Encanteur licencié, bilingue, LAURIERVILLE, C.T.E. MÉGANTIC, Tél.: (819) 365-4419, Propriétaire de l'Industrie Blocs de Ciment THERMOSEAL, LAURIERVILLE.

Il y aura vente par encan, Vendredi, le 7 février 1974, à midi précis. Chez M. ARMAND LÉGARÉ, dans le Rang 2, de ST-LOUIS-DE-BLANDFORD. La ferme est située tout près de la trans-canadienne sur la route conduisant à PRINCEVILLE.

SERA VENDU: un magnifique troupeau HOLSTEIN de 65 bêtes, dont 42 vaches dont 9 sont fraîches vélées, les autres en tout temps de l'année; 8 taurées de 2 ans non saillies, 10 taurées de 1 an, 3 jeunes veaux, 1 taureau de 2 ans, 1 taureau de 1 an. L'ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE: comprend: 1 Bulk Tank "Zéro" de 500 gals, automatique avec chaudières "Sauve-Pas"; traveuse avec compresseur 30 plus Surge avec 4 chaudières; réservoir à eau chaude "Cascade 40"; chauffe-fumier de laitière. LA MACHINERIE: comprend: 1 tracteur Massey-Ferguson no 65 avec pelle industrielle; fourche à foin; fourche à fumier et pelle à neige; tracteur Case no 430 à l'huile; presse à foin M.-F. no 9; 1 râteau-filer l'arnham; fauchuse Case no 10; convoyeur à foin de 90 pi.; monte-balles de 32 pi. avec moteur de 1 force; traineau à dalles; charrie à 3 versoirs International; herse de 28 disques; hydraulique, M.-F.; herse à pacage; semeuse à disques Int.; épandeur à fumier de 160 minots avec prise de force, seulement 2 ans d'usage; wagon avec plateforme "Tandem"; "sleigh" simple; trailer; souffleur à neige; scie à chaîne; outils de hangar; environ 50 sacs d'avoine.

CONDITIONS: COMPTANT

Prenez note que la terre très bien bâtie est aussi à vendre, en entier ou en partie, avec ou sans bâtisse. Pour de plus amples renseignements s'adresser à:

ALBERT BRETON

Encanteur Licencié Bilingue, INVERNESS, C.T.E. MEGANTIC, GOS 1K0 Tél.: (418) 453-2681.

VENTE PAR ENCAN

Jeudi, le 28 février 1974, à 1 h. sur la ferme de M. YVES EUGEN, de STE-JUSTINE-NEWTON, C.T.E. Vaudreuil.

La ferme est située à 2 milles du village pour se rendre. Sortie 10 de la route Montréal-Ottawa, direction Valleyfield, tournez à 2ième route vers STE-JUSTINE. SERA VENDU: 1 troupeau HEREFORD de 160 bêtes dont 50 vaches, 3 taurées enregistrées de 3 ans et 4 ans, et 107 veaux mâles et femelles de l'an-

née, pesant 250 à 500 lb. CONDITIONS: COMPTANT. RAISON DE LA VENTE: La ferme est vendue.

Pour informations, s'adresser à:

GEORGE GOGGIN

Encanteur Licencié Bilingue, de PLESSISVILLE, Tél.: (819) 362-2195.

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulant en 1974, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement, plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GEO.-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ-SUD, C.T.E. St-Hyacinthe, Tél.: 792-3595.

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet, quel que soit l'endroit au Québec. Pairez argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, C.T.E. MEGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

A VOTRE SERVICE pour tous genres d'encans. Estimation sur demande. COLBERT ET FRÈRE, ENCANTEURS LICENCIÉS, STE-GERTRUDE, C.T.E. NICOLET, Tél.: (819) 297-2711 ou 297-2420.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de ventes par Encan; je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir." JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, C.T.E. Mégantic, Tél.: (819) 362-7240.

ANNONCES CLASSÉES

La direction de la Terre de chez nous désire aviser ses annonceurs qu'à partir du 1er février 1974, les tarifs d'annonces classées seront les suivants:

COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot. Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne agate.

CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.

Connaissez-vous vos agents TCN?



Mlle Yolande ROUILLARD



M. Willie CUSTEAU



M. J.-L. D'AMOURS



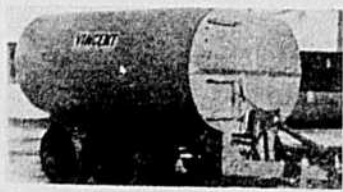
M. Édouard LEMAY

En publiant les photos ci-contre, nous désirons faire connaître aux abonnés et lecteurs de la TCN les responsables de la vente d'abonnements dans les différents territoires du Québec et du Canada français. Leur rôle premier est de maintenir ce contact étroit que votre journal tente d'établir chaque semaine avec vous. C'est donc cet ami qui frappera un bon jour à votre porte pour offrir de renouveler votre abonnement. Il n'en tient alors qu'à vous de conserver, pour une somme modique, cette source précieuse de renseignements pour tout agriculteur averti.

La population rurale est demeurée intimement liée à "son" journal, seule publication agricole à rejoindre votre foyer chaque semaine. La popularité et l'influence de la TCN découlent, il va sans dire, de cet appui massif de la classe rurale. Nous recherchons enfin par tous les moyens de vous mieux servir et une réponse favorable de votre part permettra de réaliser cet objectif.

TOUJOURS LE MÊME, AMÉLIORÉ

SYSTÈME POUR L'ÉPANDAGE DU FUMIER



ÉPANDÉUR À PURIN

En plus d'épandre du purin de fumier, l'épandeur "Vincent" transforme le fumier solide en un purin très fluide.

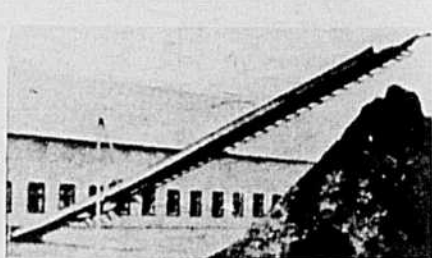


POMPE À PURIN "agitateur"

Peut agiter le purin de porcherie dans une fosse de plus de 40 x 40 pieds. Sert aussi à remplir l'épandeur à purin ou à vider la fosse. Son système de manutention est entièrement hydraulique et adaptable à tout tracteur.

H. Vincent Inc.

ÉCUREUR D'ÉTABLE "HYDRAULIQUE"



H. VINCENT INC.

St-Valérien, C.T.E. Shefford, Québec. 549 — 2212-2213-2321

Nom Adresse Tél. R.R. No Comté Prov.

- ☐ Écureur
- ☐ Pompe
- ☐ Épandeur

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Jeudi, le 24 janvier 1974

Semaine se terminant le 2 février 1974

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
(Sous glace)	
moins de 4 lb	55c-56c
4 lb et moins de 5	64c-65c
5 lb et moins de 6	74c-75c
6 lb et plus	75c-76c

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	59c-60c
5 lb et moins de 6	59c-60c
6 lb et plus	59c-60c

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	73c-74c
10 lb et moins de 16	85c-86c
16 lb et plus	75c-76c
Canards	89c-91c

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	31 3/4c
5 lb et moins de 6	31 3/4c
6 lb et moins de 7	31 3/4c
7 lb et plus	37c

POULES	
Moins de 5 lb	18c
5 lb et moins de 6	18c
6 lb et moins de 7	18c
7 lb et plus	27c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	43c
12 lb et moins de 20	47c
20 lb et plus	42 1/2c

OEUF

Prix des oeufs en vigueur pour la semaine se terminant le 2 février 1974

Ces prix sont fournis par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Producteurs

Manitoba

Ontario

Ces prix sont fournis par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs

Distributeurs

Québec

	Manitoba	Ontario	Québec
A-Extra-Gros	62c	61c	67c
A-Gros	61c	63c	65c
A-Moyens	57c	60c	61c
A-Petits	46c	52c	51c
A-Pee-Wee	nil	nil	29c
En vrac			03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

VENTES PROVINCIALES AUX LAITIÈRES ET USINES

DÉCEMBRE 1973

	Lb de lait	Prix	%
Classe I	103,649,193	\$8.65	75.0
Classe II	4,798,344	5.51	3.5
Classe III	12,727,260	5.32	9.2
Classe IV	3,503,988	5.24	2.5
Surplus	13,575,751	5.16	9.8
Total	138,254,536	7.80	100.0%

Source: Fédération des Producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 26 janvier 1974
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 70c; 93, 71c. Prix de vente par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., 71c.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 40c à 42c. Procédé rouleaux, 40c à 42c. Aliments du bétail, sacs 34c à 39c.

Poudre de lait de beurre, animal 32c à 35c. Poudre de lait de beurre comestible 34 1/2c à 36c.

Poudre de lacto-sérum (petit lait de fromage): 08c à 12c.

Lait évaporé, caisse 48/16 \$10.70.

Du 16 au 22 janvier 1974

Prix du fromage: blanc 80.5c, coloré 80.8c.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. mardi, le 29 janvier 1974

FRUITS

POMMES: Wolf River 3.50/boisseau, Russet 6.00, McIntosh 5.50 - 6.50/boisseau, 6.60/8 cellos de 5 lb, Cortland 4.50/boisseau, 5.75/8 cellos de 5 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.60/50 lb, 1.50/25 lb, 1.75 - 2.00/12 cellos de 2 lb.
CAROTTES: 1.75 - 2.00/50 lb, 2.25 - 2.50/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, mini 3.50/20 cellos de 12 oz.
CHOUX: Verts 2.75 - 3.00/16, Rouges 3.50 - 4.00/12, Savoy 3.50 - 3.75/12.

CHOUX CHINOIS: 4.00 - 4.25/12.
OIGNONS: Jaunes moyens 4.00 - 4.50/50 lb, 5.50/6.00/24 cellos de 2 lb, 0.65/10 lb, Jaunes gros 5.25/5.50/50 lb, Rouges moyens 4.00 - 4.25/50 lb.
PANAI: 2.50 - 2.75/12 cellos de 2 lb, 1.50/20 lb.
POIREAUX: 1.75 - 2.00/douz. de paquets.
RUTABAGA: Ordinaire 2.75 - 3.00/50 lb, Ciré 3.70 - 4.00/50 lb.
POMMES DE TERRE: 3.40 - 3.65/50 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Québec No 1 3.50 - 3.90/50 lb, I.P.-E. 6.25 - 6.50/75 lb, 4.50 - 4.60/50 lb, 2.50 - 2.60/25 lb, 1.05 - 1.10/10 lb, N.-B. 4.20 - 4.40/50 lb, 2.20 - 2.30/25 lb, 1.00 - 1.03/10 lb, Caroline du Nord sucrées 9.00 - 9.25/50 lb.

Prix pondérés des céréales fourragères

(Tête des Grands Lacs)

En vigueur au cours de la quinzaine du 28 janvier au 10 février

	100 Boisseau	livres
Tous blés:	3.86	6.44
Toutes avoines:	1.64	6.42
Orge:	2.56	5.34

N.B.: le calcul des prix au boisseau s'obtient en ajoutant la marge qui suit: 42c (tous blés), 23c (toutes avoines) et 28c (orge). La base est obtenue à partir de renseignements colligés par l'Office des produits agricoles et provenant de la moyenne des prix dans les parcs d'engraisement, meuneries et grandes entreprises agricoles des Prairies.

(Prix: courtoisie Office Cdn des provendes).



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi, le 28 janvier 1974: 577 bovins, 598 veaux, 20 pores, 4 agneaux et moutons.

Les réceptions totales de lundi, le 28 janvier, ont été plus nombreuses que celles de lundi dernier et étaient surtout composées de vaches laitières de qualités diverses. Les bouvillons offerts en vente, lundi, ont subi une baisse à tendance nationale de \$2.00 à \$3.00. La demande en général était assez bonne et le marché passablement actif. Les taureaux, taures et vaches rapportaient des prix à peine stables comparés à ceux de lundi dernier.

Les offres de veaux étaient aussi plus élevées comparées à celles de lundi dernier. La demande pour les veaux d'abattage était plus forte que pour ceux de remplacement. En général, la demande était modérée et le marché passablement actif. Les prix payés pour les diverses catégories sont demeurés à peine stables comparés à ceux de lundi dernier.

BOUVILLONS

A-1-2	46.75-49.10
A-3	aucun
A-4	aucun
Communs	36.00-45.00

VACHES

D-1-2	aucun
D-3	36.00-37.00
D-4	25.00-35.75

VEAUX DE LAIT

Bons	60.00-70.00
Ventes jusqu'à	72.00
Moyens	50.00-59.50
Communs	35.00-49.00
De remplacement	42.50-80.00

TAUREAUX

Ventes jusqu'à	37.75-44.25
	47.00

TAURES

A-1-2	aucune
A-3	aucune
A-4	aucune
Communes	35.00-38.75

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés du 25 janvier 1974.

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.58	6.66	nil	6.58
Orge	5.59	5.68	nil	5.65
Avoine	5.19	nil	nil	nil
Maïs américain (Jaune, no 3)	5.95	6.08	5.99	5.98
Maïs ontarien (Jaune, no 3C.E.)	6.01	6.06	nil	nil

MONTRÉAL

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1973
Son de blé	5.45	5.60	3.50
Gru rouge de blé	5.55	5.70	3.55
Tourteau de soya 49%	10.60	10.75	11.15
Tourteau de soya 44%	9.60	9.75	10.40
Tourteau de colza 34%	7.00	7.50	7.00
Luzerne déshydratée (100,000-A)	7.50	7.50	3.50

Source: Office canadien des Provenendes

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO
lundi, le 28 janvier 1974

Pores	51.25-51.90
moyenne	51.41
Truies	42.10
moyenne	nil

Prix payés à TORONTO,
la semaine dernière

Pores	51.50-53.95
moyenne	52.45
Truies	42.05-43.50
moyenne	42.67

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Pores de l'Ontario.

Il coûte moins cher de se nourrir à Montréal qu'ailleurs

Le panier alimentaire que les Montréalais paient \$24.90 coûte aux Japonais de Tokyo \$69.50 et aux Argentins de Buenos-Aires \$17.35. Un relevé récent du *Financial Times* de Londres révèle en effet que Montréal se situe sous la moyenne de \$30.62 tirée de la comparaison de 32 villes sélectionnées à travers le monde, tout en occupant la quinzième place selon l'ordre croissant.

Certes la composition même du panier alimentaire (steak, poulet, oeufs, pommes de terre, riz, beurre, huile, sucre, pain, café, nescafé, lait, vin, bière, pois, lame de rasoir, pâte à

par André Charbonneau

dents, savon, détergent, papier de toilette, aspirine, sel) ne rend pas également justice aux habitudes alimentaires de tous les citoyens du monde. La comparaison favorise ici ceux qui vivent à la manière occidentale. En outre, le fardeau réel que chacun doit supporter n'est pas proportionnel à ces données car la distribution des salaires d'une ville à l'autre est loin d'être

constante comme en font foi les chiffres du revenu moyen combiné d'un travailleur de la construction, d'un commis de banque et d'une secrétaire. Encore faut-il noter que ces indices ne sont pas entièrement comparables: par exemple, les salaires attribués aux travailleurs de Tokyo ne tiennent pas compte du fait qu'au Japon les patrons défraient une foule de dépenses des employés et souvent même le loyer.

Ceci dit, on observe que les Montréalais obtiennent le meilleur rapport (dépenses alimentaires/salaire). C'est dire qu'ils consacrent moins d'argent pour se nourrir que quiconque y compris les Américains. Au bas de l'échelle, nous retrouvons les Orientaux

et les citoyens d'Amérique du Sud, suivis des citoyens des grandes capitales de l'Europe (Rome, Paris, Vienne, Londres, Madrid et Bruxelles). Les pays du Nord de l'Europe se rapprochent sensiblement de ceux de l'Amérique du Nord.

Au cours de la dernière année, l'inflation a cependant touché les Montréalais plus que la moyenne des autres citoyens du monde. Certes, le prix des aliments au Canada n'a pas grimpé

aussi rapidement qu'à Tokyo (+56%), Oslo (+28%), Washington (+21) ou Londres (+19%), mais avec un taux de croissance de 17%, il a progressé plus rapidement qu'à Paris (+11%), Copenhague (+15%) ou Johannesburg (+15%). Ajoutons que ces chiffres compilés en octobre ne tiennent pas compte de la récente crise de l'énergie. Bref, les Montréalais n'ont pas encore trop à se plaindre de leur sort au chapitre de l'alimentation.

Les céréales demeureront rares

Les récoltes records de 1973 suffiront tout juste à satisfaire une demande mondiale croissante et ne permettront pas de renouveler les stocks qui sont à leur plus bas niveau à la suite de la mauvaise année 1972. C'est dire que les prix se maintiendront à un niveau passablement élevé d'ici la prochaine récolte.

Selon le professeur T.K. Warley de l'Université de Guelph en Ontario, les réserves de grains qui sont tombé récemment à 7,5% de la consommation mondiale (l'équivalent de 4 semaines

d'approvisionnement), pourraient mêmes glisser encore vers le bas, d'ici la prochaine récolte. Par la suite, tout dépendra des résultats obtenus dans les champs.

Aux États-Unis, on prévoit que si les conditions climatiques s'avèrent normales, la production pour l'année 1974 et 1975 augmentera d'environ 9%. Même si l'inflation galopante et le coût de l'énergie tendent à réduire les effets de la demande particulièrement de la part des pays en voie de développement, on ne prévoit donc aucun danger de surplus avant au moins 1975-1976. En conséquence, les prix demeureront fermes.

VILLE	COÛT DU PANIER ALIMENTAIRE (\$ USA)	SALAIRE MOYEN (\$ USA)
Buenos-Ayres (Argentine)	17.35	70.00
Belgrade (Yougoslavie)	17.67	61.29
Caracas (Vénézuéla)	17.95	116.66
Istanbul (Turquie)	18.39	49.50
Johannesburg (Afrique du Sud)	19.67	121.68
New-Delhi (Inde)	21.11	25.00
Beyrouth (Liban)	21.55	51.66
Madrid (Espagne)	22.10	77.03
Wellington (Nouvelle-Zélande)	22.35	127.33
Dublin (Irlande)	23.22	84.43
Mexico (Mexique)	23.80	60.00
Hong Kong	24.16	69.79
Rome (Italie)	24.30	96.00
Londres (Grande-Bretagne)	24.69	84.33
Montréal (Canada)	24.90	235.00
Nassau	26.38	181.00
Sydney (Australie)	27.40	239.66
Athènes (Grèce)	28.11	75.66
Vienne (Autriche)	28.30	71.33
New-York (États-Unis)	28.90	213.33
Moscou (URSS)	30.04	28.60
Bruxelles (Belgique)	31.22	134.00
Washington (États-Unis)	31.74	224.33
Helsinki (Finlande)	32.13	125.88
Paris (France)	33.42	107.66
Zurich (Pays-Bas)	33.74	186.83
Dusseldorf (Allemagne Occ.)	34.61	155.33
Amsterdam (Pays-Bas)	34.73	142.00
Stockholm (Suède)	36.80	141.00
Copenhague (Danemark)	39.09	190.33
Oslo (Norvège)	41.04	149.92
Tokyo (Japon)	69.55	88.85
Moyenne	30.62	118.29

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE

DATE LIMITE: 28 février 1974
AGISSEZ MAINTENANT.

EFAC épargne flexible annuelle avec LES COOPÉRANTS

PRODUCTEURS AGRICOLES

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT

La loi de l'impôt sur le revenu vous permet de diminuer votre revenu imposable des montants que vous déposez dans un régime enregistré d'épargne-retraite. Le montant annuel permis est le moins élevé des montants suivants: 20% du revenu gagné ou \$4,000.

PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE

Les Coopérants ont développé un plan de retraite particulier pour les producteurs agricoles et les membres de leur famille: le plan EFAC. Le dépôt initial requis est de \$500. Par la suite, vous pouvez effectuer à votre guise un ou plusieurs versements par année. Chaque versement doit être d'au moins \$100. Vous n'êtes pas tenu de faire des versements à tous les ans.

UN PLAN DE RETRAITE PROFITABLE

Chaque dépôt porte un intérêt au taux net réalisé par les Coopérants sur ses nouveaux placements au moment du dépôt. Le taux est garanti pour 10 ans. Par la suite, le taux d'intérêt net gagné par les Coopérants sur tous ses placements est porté à votre fonds.

UN REVENU GARANTI À LA RETRAITE

A ce moment, vous pouvez obtenir une rente de la Compagnie et vous assurer d'une retraite heureuse. Vous pouvez même retirer votre montant en un seul versement.

VOTRE SITUATION CHANGE OU VOUS DÉCÉDEZ

EFAC est un plan à long terme. Si votre situation financière change ou si vous décédez, vos dépôts ainsi que vos intérêts gagnés seront remboursés. Toutefois, il y aura des frais si cet événement se produit au cours des dix premières années qui suivent le dépôt. Ces frais sont de 10% si vous retirez la première année, et ils diminuent de 1% par année jusqu'à la 10e année. Aucun frais lorsque le dépôt a plus de dix ans.

INTÉRÊT GARANTI POUR LES DÉPÔTS DE JANVIER 1974: 8.06%

Voici quelques exemples concernant une personne bénéficiant de \$3,000. d'exemptions et de déductions.

Revenu gagné	Revenu imposable	Maximum enregistrable	Réduction d'impôt
\$ 8,000.	\$5,000.	\$1,600.	\$448.
10,000.	7,000.	2,000.	630.
12,000.	9,000.	2,400.	840.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, consultez le Siège Social de la Compagnie ou le service d'impôt de votre Fédération de l'U.P.A. ou encore adressez-vous à un de nos représentants.



LES COOPÉRANTS *
compagnie mutuelle d'assurance vie

DEMANDE D'ADHÉSION AU PLAN EFAC

(1) Dossier N°	(2) Nom du membre (si femme mariée, indiquer le nom complet)	(3) Sexe Masc. ☐ Fém. ☐
(4) Adresse		(5) Téléphone Domicile: Bureau:
(6) Date de naissance Jour Mois Année	(7) Occupation	
(8) Nom du bénéficiaire (si femme mariée, indiquer le nom complet)		(9) Degré de parenté
(10) Montant versé avec la demande: \$		
(11) Je, soussigné, demande par les présentes l'adhésion au plan EFAC et je requiers que ledit plan soit enregistré comme un "Régime d'épargne-retraite" aux fins de:		
☐ la loi de l'impôt sur le revenu du Canada ☐ la loi sur les impôts du Québec		
Je comprends que, par suite de cet enregistrement, la police doit comporter des dispositions qui la rendent conforme à la loi de l'impôt et que les paiements effectués en vertu de la police sont sujets à l'impôt sur le revenu.		
(12) Fait à _____ le _____ jour de _____ 19__		
(13) _____ (Signature du témoin)		(14) _____ (Signature du membre)
		(15) _____ (Signature du bénéficiaire)

* (autrefois assurances u.c.c.)

Faites parvenir votre demande d'adhésion accompagnée de votre chequ au Siège Social des Coopérants.

1259 rue Berri, Montreal H2L 4C7

Votre police vous sera adressée immédiatement.